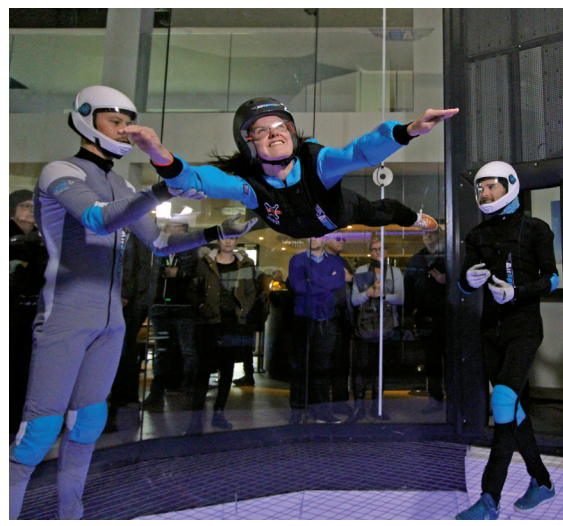


LA CANNE BLANCHE

BULLETIN TRIMESTRIEL
octobre – novembre – décembre 2015
N° 4 2015

Bureau de dépôt Bruxelles X
N° d'agrégation P207078



- Focus sur l'ophtalmologie
- Emploi dans la fonction publique
- Voir l'Alsace autrement
- Entre Nous

ligue braille ^{asbl}

Rue d'Angleterre 57
1060 Bruxelles
Tél. : 02 533 32 11
IBAN : BE11 0000 0000 4848
BIC : BPOTBEB1

LA CANNE BLANCHE



Rédaction et coordination : Catherine Claeys.

Ont collaboré à ce n° : Nadia Arnone, Pierre-B. Bareel, Lise De Mey, Stéphane Depoorter, Catherine Dosen, Michèle Dubois, Sabine Ghysens, Céline Gurdebeke, Mohammed Hajjaoui, Marc Hiard, Rebecca Lévêque, Bruno Liesen, Floris Merckx, Valérie Staal, Magda Van Waes.

Photos : Airspace Indoor Skydiving, Paul Catoir, Catherine Claeys, Quentin Declerck, Rebecca Lévêque

Impression : Imprimerie Adam-Demortier.

Abonnement : 10 € à verser sur le compte IBAN : BE11 0000 0468 0248 – BIC : BPOTBEB1 avec en communication : 'Abonnement Canne Blanche'. Gratuit pour les personnes aveugles et malvoyantes. Disponible sur CD Daisy et sur le site web : www.braille.be.

Contact : Ligue Braille asbl, Rue d'Angleterre 57 – 1060 Bruxelles

Tél. : 02 533 32 11 – Fax : 02 537 64 26 – E-mail : info@braille.be.

Éditeur responsable : Michel Magis, Rue d'Angleterre 57 – 1060 Bruxelles.

- Aidez-nous à éviter les gaspillages : en cas de déménagement, d'erreur dans vos coordonnées ou si vous recevez cette revue en double ... merci de nous en avvertir !
- Maître du fichier : Ligue Braille asbl. Notre association respecte scrupuleusement la vie privée de ses donateurs et sympathisants suivant les termes de la loi du 08/12/1992. Leurs coordonnées ne sont transmises à aucune autre personne physique ou morale. Sur simple demande de votre part, les données vous concernant vous sont communiquées et mises à jour si nécessaire.
- On ne le répétera jamais assez : ne vous laissez pas abuser par des personnes peu scrupuleuses. La Ligue Braille ne vend rien, ni de porte à porte, ni sur la voie publique.
- La Ligue Braille rappelle qu'elle est une association neutre, attachée aux valeurs démocratiques et active dans l'ensemble du pays. Elle est au service de toutes les personnes aveugles et malvoyantes.

DANS CE NUMÉRO

Éditorial	p. 1
Ophtalmologues : ouvrir les yeux sur l'après-diagnostic	p. 2
Soutenons la recherche en ophtalmologie.....	p. 8
Emploi des personnes handicapées dans la fonction publique : en recul.....	p. 20
Souvenirs d'Alsace	p. 23
Jeunes aveugles au septième ciel !.....	p. 26
Jean-Luc Pening récompensé.....	p. 28
La Ligue Braille près de chez vous.....	p. 29
Nos joies, nos peines.....	p. 32

- 20 km de Bruxelles 2016 : rejoignez notre équipe !
- Prix Lion-Francout 2016
- En direct du BrailleShop : Équipement pour la cuisine – Pour bien passer l'hiver.
- En direct du Service d'accompagnement : Session de sensibilisation – Stage à la mer.
- En direct du Service social : Nouvelles conditions de nationalité au SPF Sécurité sociale – Nouveau dispositif pour les aidants proches indépendants – Le Salon Autonomies déménagement – HANDICARE : plus simple, personnalisé, rapide – Protection judiciaire : deux changements importants – Majorations des prestations sociales – Du nouveau à la SNCB pour les PMR – Données médicales : connaissez-vous le Réseau de Santé Wallon ? – En Wallonie, les seniors ont aussi leur numéro gratuit : 0800 16 210 – Formation informatique à Libramont – Nouvelle assistante sociale pour le Luxembourg.
- En direct du Service d'insertion professionnelle : Trouver un emploi : Selor vous aide.
- En direct du Service culturel : À la Bibliothèque : Top 5 des livres audio – Trucs et astuces numériques – « Des idées et des livres ». À la Ludothèque : Jeux de hasard.
- En direct du Service loisirs : Activités à Bruxelles – Activités en Wallonie – Activités pour la jeunesse.

ENTRE NOUS



ÉDITORIAL.

Cette fin 2015 a été marquée par de sombres événements que nous garderons longtemps en mémoire. Mais il faut avancer, se tourner vers le futur et nous vous proposons de commencer l'année 2016 avec sérénité et confiance.

Ce numéro de La Canne Blanche fait la part belle à ceux que certains d'entre nous craignent et que d'autres vénèrent : les ophtalmologues. Si les ophtalmologues savent passer nos yeux au crible, à la loupe et même détecter l'avenir de nos yeux, leurs longues études ne les ont pas toujours formés aux possibilités d'aides qui s'offrent aux patients à qui ils doivent annoncer une déficience visuelle. C'est pourquoi la Ligue Braille leur apporte une information sur les aides publiques, les services, les formations et autres accompagnements qui permettent au patient déficient visuel de réapprendre à vivre autrement. L'ophtalmologie, ce sont aussi de jeunes chercheurs qui œuvrent pour la médecine de demain. La Ligue Braille, avec votre aide, a voulu les encourager en remettant un prix à 7 d'entre eux dont nous vous présentons les thèmes de recherche. Pour pouvoir renouveler ce soutien l'an prochain, nous vous invitons à effectuer un don au moyen du bulletin de versement joint à l'envoi de ce numéro de La Canne Blanche.

Une rubrique aborde également l'emploi de personnes handicapées dans la fonction publique fédérale. Pour la première fois depuis 2009, le nombre de personnes handicapées recensées est en diminution. Nous y abordons également le rôle de la Commission d'accompagnement (CARPH).

Nous voilà en route pour une année 2016 que nous vous souhaitons pleine de bonheur, de réussites, de paix et de bonne santé. Meilleurs vœux à tous !



OPHTALMOLOGUES : OUVRIR LES YEUX SUR L'APRÈS-DIAGNOSTIC.

Lorsqu'une personne fait appel à la Ligue Braille pour la première fois, c'est souvent après un parcours long et douloureux. Ayant un problème visuel grave, elle s'est retrouvée un jour face à un ophtalmologue qui lui a déclaré : « Votre pathologie visuelle évolue de manière irréversible, il n'y a pas ou plus de traitement possible, je suis désolé, je ne peux plus rien pour vous »... point. Et la personne de rentrer chez elle, dans une grande détresse, ne sachant comment envisager l'avenir.

À ce stade là, ces personnes sont souvent malvoyantes, mais pas encore aveugles. Comme tout le monde, elles ont entendu parler de la Ligue Braille, mais elles pensent que notre association, « c'est pour les aveugles », donc pas encore pour elles... Or la Ligue Braille aide aussi les personnes malvoyantes et celles-ci ont tout intérêt à recourir à nos services sans attendre. Certains apprentissages sont en effet plus faciles lorsqu'on a encore un peu de vision. Et puis, il y a la fameuse limite des 65 ans au-delà desquels, si la personne n'est pas inscrite auprès d'un fond d'aide aux personnes handicapées, elle n'aura pas droit aux interventions pour l'acquisition d'aides techniques (vidéo-loupe, canne blanche, chien-guide,...) ou pour certains apprentissages (cours de locomotion,...). Bref, si la médecine ne peut plus rien pour la personne, sa vie ne s'arrête pas pour autant. Mais il est vrai que son handicap visuel nécessite de se réorganiser, de tout réapprendre autrement, ce qui demande bien souvent d'être aidé. Des asbl comme la Ligue Braille sont là pour ça et nous proposons un accompagnement et de nombreux services gratuits aux personnes qui deviennent malvoyantes ou aveugles.



Workshop pour les ophtalmologues.

Annoncer à un patient que sa malvoyance ou sa cécité est irréversible n'est pas simple. Dans les facultés de médecine, depuis peu, les étudiants sont formés à cette annonce de mauvaises nouvelles. Pouvoir donner cette information avec un maximum de psychologie est un progrès, fournir au patient des informations qui lui offrent des perspectives d'avenir est encore mieux. C'est à cet objectif que répond le workshop que la Ligue Braille organise une fois par an pour les ophtalmologues, afin qu'ils disposent d'informations utiles pour pouvoir orienter leur patient vers les services qui l'aideront à (re)conquérir son autonomie. Le dernier workshop a réuni une vingtaine d'ophtalmologues en octobre 2015, sous la présidence du Professeur Jean-Jacques De Laey.

Durant une matinée, les collaborateurs de la Ligue Braille ont présenté aux ophtalmologues les avantages légaux et aides financières auxquels les personnes handicapées visuelles ont droit, l'aide apportée pour pouvoir



rester autonome dans la vie quotidienne, l'accompagnement proposé pour pouvoir poursuivre sa vie professionnelle, les loisirs adaptés, les formations aux nouvelles technologies,...

Ils ont attiré l'attention des ophtalmologues sur l'importance de compléter lisiblement et de manière complète le certificat médical d'examen oculaire. Celui-ci est en effet la clé qui ouvre de nombreux droits, avantages et services. Ils ont également insisté sur le problème de la limite d'âge de 65 ans au-delà de laquelle certaines interventions publiques ne sont plus octroyées, d'où l'importance d'orienter un patient de 62, 63 ou 64 vers les services de la Ligue Braille pour faire valoir ses droits quand il est encore temps.

Des témoignages convaincants.

Avec beaucoup de courage, de détermination et de conviction, des personnes malvoyantes et aveugles sont venues témoigner de leur expérience.



Nadia, devenue aveugle, a commencé par suivre les cours de locomotion à la Ligue Braille pour pouvoir utiliser une canne blanche. Elle a ensuite appris le braille, puis la dactylo. Elle a demandé un chien-guide que la Ligue Braille a dressé pour elle et qui ne la quitte plus aujourd'hui, « Il travaille super bien ! », commente-t-elle. Afin de pouvoir se débrouiller pour ses repas, elle a suivi les cours de cuisine organisés dans l'antenne régionale de Louvain. Une collaboratrice de la Ligue Braille est venue chez elle pour lui apprendre à gérer ses papiers avec son handicap visuel. Tout cela l'a beaucoup aidée.



LA CANNE BLANCHE

Pascale est confrontée à une dégénérescence maculaire détectée il y a 7 ans. Les ophtalmologues, à l'époque, ne l'ont pas orientée vers la Ligue Braille, qu'elle a découverte par le bouche à oreille. Elle n'a pas voulu faire tout de suite appel à notre association, car dans son esprit elle était réservée aux personnes aveugles, ce qui n'était pas son cas. Une ophtalmologue l'a finalement orientée vers le centre Horus où elle a rencontré l'équipe multidisciplinaire, dont font partie des collaborateurs de la Ligue Braille. Alice a procédé au marquage de ses appareils, Marc l'a aidée à conserver son emploi grâce au recours à des aides techniques, elle suit actuellement des cours de dactylo et a introduit une demande d'aide pour acquérir un ordinateur adapté. Comme elle a déjà fait deux chutes dans les transports en commun en raison de sa déficience visuelle, elle va suivre un cours de psychomotricité pour apprendre à tomber sans se faire mal. « Avant mon problème visuel, explique-t-elle, je n'imaginai absolument pas tout ce qui existe et qui m'aide tellement. Merci, merci ! Et aux ophtalmologues, je demande : s'il vous plaît, orientez vos patients vers ces services ! ».

Carlo a une rétinite pigmentaire qui s'est aggravée au point qu'il en a perdu son emploi car il commettait de plus en plus d'erreurs. Un service d'outplacement vers lequel son employeur l'avait orienté a déclaré forfait : « On ne peut rien pour vous ! ». Au VDAB, on lui a parlé de l'Expertise Centrum Visus & Werk de la Ligue Braille où il a été accueilli pour suivre tout d'abord une batterie de tests, puis des formations. Les technologies de l'information sont son dada et il lui fallait donc adapter sa façon de travailler à l'ordinateur, vu son problème visuel. Une formation suivie à la





Ligue Braille lui a réappris son métier autrement, avec des logiciels adaptés, en utilisant les touches fonction et non plus la souris, etc.



Monique a perdu la vue du jour au lendemain il y a 8 ans et en a été terriblement choquée. Elle ne savait pas quoi faire et n'avait jamais prêté attention aux associations pour personnes aveugles, n'étant pas concernée. Un jour un monsieur aveugle l'a appelée et lui a suggéré de prendre contact avec la Ligue Braille, ce qu'elle a fait. Lorsque l'assistante sociale lui a demandé ce qu'elle attendait de nous, elle a répondu « Je ne sais pas... ». Elles ont alors passé toute sa vie en revue. « Valérie m'a expliqué ce qui était

possible, raconte-t-elle. Et je me suis lancée ! J'ai suivi des cours de locomotion pour me déplacer avec une canne blanche. Comme mon fils allait avoir un enfant et que je devais garder le bébé, j'ai eu des cours de puériculture adaptée, ça m'a beaucoup aidé pour m'occuper de ma petite-fille. J'ai suivi des cours de relooking, de dactylo, de braille. J'ai eu le plaisir de participer au voyage en Alsace, super bien organisé ! Je vais au Club Braille de Jambes où nous avons des activités de bricolage et des échanges avec d'autres personnes malvoyantes. »

Pierre et Mohammed, tous deux gravement malvoyants, sont férus de nouvelles technologies. Démonstrations à l'appui, ils expliquent combien l'iPad et l'iPhone ont changé leur vie, que ce soit pour lire des livres audio ou en grands caractères, pour chercher des informations sur internet ou via les applications de plus en plus nombreuses qui sont adaptées aux





personnes qui ont une déficience visuelle. Pour eux, ces outils améliorent vraiment leur autonomie. Et le Club numérique mis sur pied par la Ligue Braille est une belle initiative.

L'avis des ophtalmologues.

Les informations transmises lors du workshop ont fait découvrir aux ophtalmologues présents un monde dont ils ignoraient bien des aspects. « Je renvoie souvent mes patients vers des services de low vision ou un Centre de revalidation fonctionnelle (CRF), explique une participante, mais les listes d'attente sont longues... J'ignorais que je pouvais aussi les envoyer directement à la Ligue Braille ». Une de ses collègues poursuit: « C'est vrai, nous envoyons nos patients vers les CRF plutôt que vers les associations, car nous visionnons celles-ci davantage comme des groupes de self help. Or c'est une image inexacte ou du moins incomplète ».

Un autre ophtalmologue déclare que le workshop lui a ouvert les yeux sur l'importance de bien compléter le certificat médical d'examen oculaire: « Personne n'aime de remplir des papiers et on fait cela parfois un peu négligemment... Je ne m'étais jamais rendu compte des conséquences que ce document pouvait avoir sur le devenir du patient ». Des problèmes comme celui de la limite d'âge de 65 ans pour l'accès aux aides des fonds est également largement méconnu des ophtalmologues: « Je ne connaissais pas du tout ce problème, explique l'une d'elle. J'y serai désormais attentive et attirerai l'attention de mes patients s'ils approchent des 65 ans ! »

En conclusion, le commentaire d'une jeune ophtalmologue: « J'ai été très touchée par les témoins, on se rend bien compte de ce qu'ils vivent et ressentent. Pour nous, c'est un peu comme si on recevait une claque, car nous ne pensons qu'au médical, nous les connaissons médicalement mais



pas personnellement. Nous sommes dans le déni, car leur déficience visuelle est pour nous un échec, nous ne voulons pas la voir. Mais découvrir ici toutes les possibilités qu'ils ont trouvées, cela donne de l'espoir ! ».

SOUTENONS LA RECHERCHE EN OPHTALMOLOGIE.

La Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique créée par la Ligue Braille, a notamment comme objectif de soutenir la recherche scientifique dans le domaine de l'ophtalmologie. Elle est épaulée en cela par un Comité scientifique. En sont membres les professeurs responsables des centres ophtalmologiques des différentes universités du pays, sous la présidence du Professeur Jean-Jacques De Laey. Ce Comité conseille la Ligue Braille dans le choix des thèmes de campagnes d'information et de prévention ainsi que pour l'attribution des prix que notre Fondation remet chaque année à de jeunes chercheurs.

Outre notre mission principale qui est d'aider les personnes aveugles et malvoyantes, il nous paraît indispensable de soutenir les chercheurs dans leurs efforts pour mieux connaître les maladies visuelles, pour en améliorer la détection et les traitements.

Afin de soutenir la recherche, la Fondation pour les aveugles s'est associée au FRO (Fonds pour la recherche en ophtalmologie). Le FRO représente une initiative belge unique en Europe. Présidé par le Professeur Marie-Josée Tassinon, ce fonds a pour but de stimuler la recherche en ophtalmologie par l'octroi de bourses à de jeunes chercheurs. Sans cette aide, leurs travaux en seraient fortement ralentis voire impossibles. Les projets primés sont sélectionnés par



un jury international qui évalue leur valeur scientifique, leur originalité, leur faisabilité et leur importance pour l'ophtalmologie.

Cette année, sept jeunes chercheurs ont reçu un prix de la Fondation pour les aveugles, ceci pour un montant global de 60.000 euros, récolté notamment auprès des lecteurs de la Canne Blanche que nous remercions chaleureusement. Ci-dessous les résumés de ces projets de recherche.

Étude génétique du nystagmus congénital idiopathique. Projet de Basamat Almoallem (Universiteit Gent).

Le nystagmus congénital idiopathique, avec une prévalence estimée à 1,9/10.000 individus, est l'une des formes les plus répandues de nystagmus chez l'enfant. Cette pathologie se caractérise par des mouvements involontaires bilatéraux des globes oculaires. Il en existe différents types : nystagmus pendulaire et nystagmus à ressort. La maladie n'est liée à aucune anomalie oculaire ou neurologique et se manifeste souvent par une baisse de l'acuité visuelle, conséquence d'un déplacement excessif de l'image en dehors de la fovéa de la rétine, qui est le siège de la vision centrale (vision fovéale). Cette vision centrale est nécessaire chez l'homme lors des activités pour lesquelles le détail visuel revêt une importance capitale, comme la lecture et la conduite d'un véhicule. En outre, les patients atteints de nystagmus congénital idiopathique sont enclins à adopter une posture anormale de la tête (torticolis) lorsque la zone de moindre nystagmus ne se situe pas dans la position primaire du regard, et cela peut entraîner une stigmatisation sociale.

Le mode de transmission héréditaire de la maladie est variable, la forme la plus fréquente étant le nystagmus congénital idiopathique lié au chromosome X. Dans 20 à 97 % des cas, la maladie a pour origine une mutation du gène *FRMD7* localisé sur le chromosome X. Le nystagmus congénital idiopathique étant une pathologie récessive liée au chromosome X, il touche les individus



de sexe masculin qui ont une mutation du *FRMD7*. Toutefois, en raison de l'inactivation non aléatoire du chromosome X, la moitié des femmes porteuses de la mutation ont des symptômes cliniques.

Dans notre cohorte constituée de 60 patients belges atteints de nystagmus congénital idiopathique dont le phénotype a été bien établi, 13 cas seulement (soit 21,67 %) peuvent s'expliquer par des mutations du gène codant *FRMD7*, mises en évidence par séquençage et analyse du nombre de copies de la région codante. Aucune explication n'a donc été retrouvée pour les 47 autres patients (78,33 %).

Le projet a pour objectif d'identifier les mutations génétiques cachées au niveau de la portion non codante du locus du gène *FRMD7* dans les cas de nystagmus congénital idiopathique qui ne sont pas encore expliqués. Un diagnostic moléculaire approprié est important pour offrir au patient et à sa famille un conseil génétique. L'évolution actuelle des options thérapeutiques pour diverses pathologies rétiniennes rend d'autant plus important le diagnostic précoce.

En conclusion, l'étude permettra de mieux comprendre le rôle des mutations cachées et non codantes dans la pathogénèse du nystagmus congénital idiopathique et pourrait permettre de découvrir de nouveaux gènes associés au nystagmus congénital idiopathique.

Caractéristiques fonctionnelles de RCBTB1 comme nouveau gène de la maladie pour les dystrophies rétiniennes syndromiques. Projet de Giulia Ascari (Universiteit Gent).

Les dystrophies rétiniennes forment un nouveau groupe de pathologies héréditaires liées à une dégénérescence des photorécepteurs ou de l'épithélium pigmentaire rétinien aboutissant à une cécité irréversible. La plupart des dys-



trophies rétiniennes sont génétiquement complexes : plus de 200 gènes responsables ont été identifiés à ce jour. Une sous-catégorie de dystrophies rétiniennes est classée depuis peu dans les ciliopathies, éventail croissant de maladies pouvant associer divers signes rétinien, neurologiques et rénaux.

Le point de départ du projet de recherche est une famille consanguine dont les membres présentent une ciliopathie rétinienne sévère caractérisée par une rétinite pigmentaire et d'autres symptômes phénotypiques, parmi lesquels l'hypothyroïdie, l'hypogonadisme (aménorrhée), une petite taille, un handicap intellectuel et une dysmorphie faciale.

Dans les études génétiques, les familles consanguines représentent une source importante d'informations car le phénomène de consanguinité augmente la fréquence des sujets homozygotes pour des maladies génétiques autosomiques. Les parents qui ont entre eux des liens de parenté ont en commun un certain pourcentage de gènes, et la probabilité est donc plus grande qu'ils soient porteurs d'un gène autosomique récessif. Leurs enfants présentent dès lors un risque plus élevé d'être atteints d'une maladie autosomique récessive.

Dans cette famille, nous avons identifié un nouveau variant faux-sens par cartographie par homozygotie et séquençage d'exome entier dans un gène appelé RCBTB1. Dans un variant faux-sens, la séquence nucléotidique est modifiée et encode un acide aminé différent. Lorsque les propriétés physicochimiques du nouvel acide aminé diffèrent totalement de celles de l'acide aminé d'origine, l'organisme peut produire des protéines ayant un effet délétère.

Toutefois, une mutation présumée doit être validée au niveau fonctionnel. Dans le cas qui nous intéresse, les résultats antérieurs concernant la localisation et l'expression indiquent l'existence possible d'un lien entre une variante du gène RCBTB1 et une implication de la rétine. Pour cette raison, nous essayerons de mieux décrire les fonctions de RCBTB1.



À cette fin, un large éventail d'études *in vitro* et *in vivo* seront réalisées afin de mettre en évidence le lien entre le gène et le phénotype. Par exemple, nous rechercherons, à l'aide d'un anticorps, la localisation exacte de la protéine RCBTB1 dans la rétine de l'homme, de la souris et du poisson-zèbre. En combinant les résultats obtenus, nous espérons mieux comprendre, à terme, le rôle de RCBTB1 dans la pathogénèse des ciliopathies rétiniennes.

Une nouvelle approche de la maladie de Parkinson.

Projet de Lies De Groef (Universiteit Leuven).

La maladie de Parkinson est le trouble moteur dégénératif le plus répandu. Elle se caractérise par des symptômes typiques comme des tremblements au repos, de la rigidité et une akinésie. Les altérations cérébrales à l'origine de ces symptômes invalidants sont bien connues et incluent un déficit en cellules cérébrales (les neurones dopaminergiques) dans une structure cérébrale connue sous le nom de « substance noire ». En outre, des neurones des patients parkinsoniens contiennent des accumulations anormales de protéines α -synucléine qui pourraient être responsables de leur mort. Curieusement, alors qu'il est bien établi que de nombreux parkinsoniens souffrent également de troubles de la vue, la recherche scientifique a largement négligé l'impact de la maladie de Parkinson sur la rétine. Or, ces déficits visuels augmentent considérablement le risque de chute et des morbidités qui y sont associées, tout en limitant fortement les activités quotidiennes des parkinsoniens.

Une meilleure connaissance des manifestations rétiniennes de la maladie de Parkinson permettrait non seulement de mieux saisir les mécanismes pathologiques à l'œuvre, mais aussi d'ouvrir de nouvelles perspectives en vue d'une meilleure prise en charge de la maladie. Le projet consiste dès lors à développer un modèle murin novateur dédié à l'étude des processus pathologiques à l'origine de la maladie, dans la rétine. La rétine est souvent appelée la fenêtre sur le



cerveau parce qu'elle constitue la partie la plus accessible du système nerveux central. Les découvertes scientifiques issues de la recherche rétinienne peuvent en effet souvent être extrapolées à l'ensemble du système nerveux central.

Avec ce modèle, qui reproduira une accumulation d' α -synucléine dans les cellules rétiniennes et non dans les cellules cérébrales, un double résultat est recherché.

Premièrement, nous étudierons l'impact de l'accumulation d' α -synucléine sur la structure et le fonctionnement de la rétine, et nous tenterons de découvrir les types de cellules rétiniennes les plus vulnérables à une neuro-dégénérescence de type Parkinson. Une attention particulière sera accordée à la surveillance non invasive de la progression de la maladie chez les animaux, étant donné qu'à long terme, ces examens indolores de la rétine et de simples tests visuels pourraient être proposés en clinique pour le diagnostic et le suivi de patients atteints de la maladie de Parkinson. En outre, une meilleure connaissance des processus perturbés en cas de maladie de Parkinson pourrait favoriser le développement de meilleures stratégies thérapeutiques.

Deuxièmement, nous entendons prouver que notre modèle peut être utilisé pour la recherche de nouveaux traitements dans la maladie de Parkinson. Le développement clinique de tout traitement novateur dépend beaucoup des modèles animaux qui reproduisent la maladie en question. Ici aussi, l'œil présente de nombreux avantages par rapport au cerveau pour les essais de médicaments innovants, et notre modèle pourrait être un outil prometteur pour la découverte de nouveaux traitements antiparkinsoniens. Afin d'apporter une première preuve de ces promesses, nous testerons deux médicaments connus pour améliorer les symptômes de la maladie de Parkinson.

En résumé, ce projet est basé sur l'idée nouvelle selon laquelle la rétine peut être utilisée pour étudier les processus pathologiques complexes à l'œuvre



dans le système nerveux, afin de diagnostiquer précocement ces troubles et suivre leur progression. Nous utiliserons ce concept pour étudier les signes oculaires de la maladie de Parkinson et contribuer à une meilleure compréhension de la maladie et au développement de traitements novateurs afin de lutter contre cette maladie invalidante.

Rôle de la protéine TonEBP/NFATS dans l'expression des médiateurs inflammatoires induite par le stress hyperosmolaire dans les cellules RPE.

Projet de Sarah Libert (Université Libre de Bruxelles).

La rétinopathie diabétique se caractérise par des altérations microvasculaires complexes, responsables notamment d'œdème maculaire. L'œdème maculaire est une accumulation pathologique de liquide au niveau de la partie centrale de la rétine. Le mécanisme physiopathologique de l'œdème maculaire altère l'imperméabilité de la barrière hémato-rétinienne (BHR). La BHR est une entité fonctionnelle qui régularise les échanges de liquides, d'ions et de solutés. La BHR interne est essentiellement formée de jonctions serrées présentes entre les cellules endothéliales non fenestrées des capillaires rétiniens, renforcées par des extensions des cellules gliales. La BHR externe est constituée de jonctions serrées présentes entre les cellules de l'épithélium pigmentaire de la rétine qui empêchent le flux para-cellulaire et entretiennent le gradient osmotique transépithélial créé par les canaux et pompes ioniques. Dans des conditions physiologiques, le mouvement de l'eau suit ce gradient osmotique transépithélial, circulant de la rétine vers la choroïde, via les cellules de l'épithélium pigmentaire de la rétine. Dans certaines pathologies, comme la rétinopathie diabétique, la rupture de la BHR interne et externe provoque une accumulation de protéines et de solutés à proximité des cellules de l'épithélium pigmentaire de la rétine. Cette situation élève la pression osmotique à laquelle les cellules de l'épithélium pigmentaire de la rétine sont soumises, ce qui entraîne la formation d'un œdème maculaire. En



outre, après la résorption de l'œdème, probablement avec l'aide des cellules de l'épithélium pigmentaire de la rétine, il reste quelques exsudats composés d'un précipité de protéines. Cela laisse penser que les cellules de l'épithélium pigmentaire de la rétine seraient à nouveau soumises à des conditions d'hyperosmolarité.

La protection cellulaire face à un stress hyperosmolaire fait intervenir divers mécanismes dans lesquels un rôle essentiel est dévolu à la TonEBP/OREBP (Tonicity Enhancer Binding Protein/Osmolar Response Element Binding Protein, protéine facilitant la liaison protéique selon la tonicité/protéine de liaison des éléments de réponse osmotique), également connue sous le nom de NFAT5 (une protéine de la famille Rel des facteurs de transcription). L'activation de la TonEBP se traduit par une transactivation des canaux/transporteurs ioniques et des gènes enzymatiques, qui aboutit à une accumulation d'osmolytes organiques intracellulaires. Nous avons récemment mis en avant le rôle de la TonEBP/NFAT5 dans la réponse osmo-adaptative des cellules de l'épithélium pigmentaire de la rétine au stress hyperosmolaire. Outre l'induction d'une réponse cellulaire d'osmoprotection, le stress hyperosmolaire a d'autres effets cellulaires, notamment l'induction de l'expression de médiateurs de l'inflammation dans plusieurs types de cellules.

Notre étude vise donc à déterminer le rôle de la protéine TonEBP dans l'expression des médiateurs inflammatoires induite par le stress hyperosmolaire dans les cellules ARPE-19.

Identification de la signature génomique des cellules endothéliales rétiniennes durant l'uvéite auto-immune expérimentale classique, les uvéite Th1- et Th17-.

Projet de Deborah Lipski (Université Libre de Bruxelles).

Le terme «uvéite» désigne une grande variété de maladies caractérisées par l'inflammation du tissu intraoculaire. Cette pathologie fréquente touche géné-



ralement les jeunes patients. L'uvéïte est aussi la cinquième cause de cécité dans le monde. L'impact socioéconomique de la maladie est comparable à celui de la rétinopathie diabétique.

Le traitement de l'uvéïte non infectieuse consiste actuellement à administrer des stéroïdes et des immunosuppresseurs, traitements peu spécifiques ayant d'importants effets secondaires. Dans les conditions physiologiques, l'œil est isolé de la circulation sanguine générale par une barrière composée notamment des cellules qui tapissent l'intérieur des vaisseaux sanguins rétiniens, les cellules endothéliales. Lorsque cette barrière est rompue, les cellules inflammatoires peuvent pénétrer dans l'œil et y provoquer des lésions tissulaires. Ce phénomène joue un rôle essentiel dans l'apparition de la maladie.

Le but de notre projet est de savoir comment la barrière endothéliale perd son imperméabilité en cas d'uvéïte. À cette fin, nous étudierons, chez la souris, les changements au niveau de l'expression génétique des cellules endothéliales de la rétine dans différents modèles d'uvéïte auto-immune.

Avec cette approche, nous espérons mieux comprendre les mécanismes qui mènent à l'uvéïte. Cette étude pourrait avoir un impact clinique important en permettant d'identifier des cibles potentielles pour le développement de traitements plus spécifiques et moins toxiques.

Cornée imprimée en 3D : étude des interactions entre les matrices imprimées en 3D et les cellules concernées. **Projet de Steffi Matthyssen (Universiteit Antwerpen).**

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 246 millions de personnes dans le monde souffrent d'une déficience visuelle et 39 autres millions sont atteintes de cécité totale. La première cause de déficience visuelle est la cata-



racte, suivie des lésions et des cicatrices cornéennes. Les cicatrices cornéennes peuvent persister pendant des dizaines d'années ; elles peuvent être causées par diverses maladies inflammatoires et infectieuses aboutissant à une cécité fonctionnelle. L'OMS en parle comme d'une crise de santé publique alors que 80 % de toutes les déficiences visuelles peuvent être évitées ou traitées. Chaque année, on recense entre 1,5 à 2 millions de nouveaux cas de cécité cornéenne mono-oculaire consécutive à un traumatisme oculaire et à une ulcération cornéenne, dont 500 nouveaux cas en Flandre. La seule option pour retrouver la vue est la kératoplastie (greffe de la cornée d'un donneur humain). Mais, en raison d'une forte pénurie de donneurs de cornée, seulement 120.000 greffes peuvent être réalisées chaque année dans le monde. Environ dix millions de traumatismes oculaires dans le monde restent donc sans traitement.

La cornée, la partie centrale transparente de l'œil, joue un rôle de barrière et remplit une fonction optique essentielle puisqu'elle transmet, réfracte et concentre la lumière entrante sur la rétine. L'épithélium est la couche extérieure. Le stroma, qui représente 90 % de l'épaisseur cornéenne, détermine les caractéristiques optiques de la cornée. Un faisceau dense de fibrilles de collagène contenues dans une matrice hydratée de protéines et de glucides forme des couches bien alignées qui composent le stroma. Entre ces couches, on trouve les kératocytes (cellules cornéennes) qui sont responsables du renouvellement de la matrice stromale alignée. Les kératocytes sont à l'état de repos dans le stroma ; en cas de lésion grave, elles quittent ce stade quiescent pour se transformer en cellules proliférantes de type fibroblaste et migrent vers la lésion. Les kératocytes déposent une nouvelle matrice, non alignée, de composition différente, dont les propriétés ne permettent pas la transmission lumineuse comme au niveau de la partie non lésée du stroma. Il en résulte une déficience visuelle à long terme.

Dans ce projet, nous étudierons les interactions entre les cellules et des matrices artificielles composées de collagène afin de déterminer si ces dernières pourraient se substituer à un donneur de cornée. Nous envisageons de recourir à l'impres-



sion en 3D pour le dépôt de collagène afin de développer des matrices (appelées «scaffolds») parfaitement adaptées au receveur du point de vue de l'épaisseur et de la courbure, ce qui permettrait d'éliminer la nécessité d'une correction de la vue après la transplantation. Le développement d'une matrice biomimétique favoriserait l'intégration et le rétablissement fonctionnel et pourrait donc permettre d'éviter une nouvelle greffe ou un traitement à vie par antibiotiques et immunosuppresseurs comme c'est le cas pour les prothèses cornéennes actuellement sur le marché. Le projet comprendra une double coopération: avec l'Université d'Anvers et avec la KU Leuven, au nom des Professeurs Zakaria (coordinateur), Patterson et Ferraris (copromoteurs), respectivement spécialisés dans la médecine régénérative, les biomatériaux et la fabrication additive. Notre équipe a reçu des subsides du Fonds pour la recherche scientifique flamand (FWO) afin de s'attaquer au développement ambitieux et complexe de cette cornée imprimée en 3D. Ce projet du FWO devrait permettre aux chercheurs de poursuivre l'exploration des mécanismes d'interaction entre les matrices imprimées en 3D et les cellules concernées, en particulier les cellules souches mésenchymateuses de la cornée.

Développement d'un oxymètre rétinien portable utilisant un capteur d'image hyperspectral.

Projet de Karel Van Keer (Universiteit Leuven).

L'examen de la rétine est une fenêtre unique sur la vascularisation du système nerveux central. On pense qu'une oxygénation insuffisante de la rétine est associée à de nombreuses maladies oculaires qui menacent la vision, comme la rétinopathie diabétique, la dégénérescence maculaire liée à l'âge, le glaucome et la rétinopathie des prématurés. Ensemble, ces pathologies représentent la grande majorité des troubles de la vue et des cécités dans le monde.

Les techniques d'imagerie traditionnelles ne mettent des anomalies en évidence qu'en présence de lésions structurelles. L'oxymétrie rétinienne est une



technique non invasive qui permet de mesurer avec précision la saturation en oxygène dans les vaisseaux sanguins rétiniens. Des troubles de l'oxygénation rétinienne ont été décrits dans plusieurs pathologies oculaires, mais la saturation en oxygène dans les vaisseaux rétiniens peut sans doute aussi apporter des informations importantes chez les patients atteints de maladie neurologique ou cardiovasculaire. Les oxymètres rétiniens actuels sont de gros appareils non portables et coûteux réservés aux laboratoires de recherche. Le développement récent de capteurs hyperspectraux de la taille d'un appareil photo ouvre la voie à des applications novatrices d'oxymétrie rétinienne : un oxymètre portable utilisable pour dépister la rétinopathie des prématurés à la naissance, évaluer la fonction cardiaque chez l'insuffisant cardiaque, estimer la quantité de sang perdue en cas de traumatisme...

Pour ce projet de recherche, nous travaillerons en coopération avec le département de biophotonique et le département de cardiologie et de chirurgie cardiovasculaire afin de développer et valider un prototype d'oxymètre rétinien portable basé sur ce nouveau capteur hyperspectral.

Aidez-nous à soutenir la recherche !

Vous souhaitez vous associer à la Fondation pour les aveugles pour soutenir la recherche scientifique dans le domaine de l'ophtalmologie ? Votre contribution, même minime, est la bienvenue car les chercheurs manquent de moyens. La Fondation pour les aveugles souhaite poursuivre ses efforts pour maintenir cette aide annuelle aux jeunes chercheurs, mais pour cela, elle a besoin de vous. Ils cherchent à améliorer notre santé visuelle, aidons-les !

De tout cœur, merci à tous ceux qui répondront à cet appel en complétant le bulletin de versement joint à l'envoi de ce numéro de La Canne Blanche.



EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA FONCTION PUBLIQUE : EN REcul...

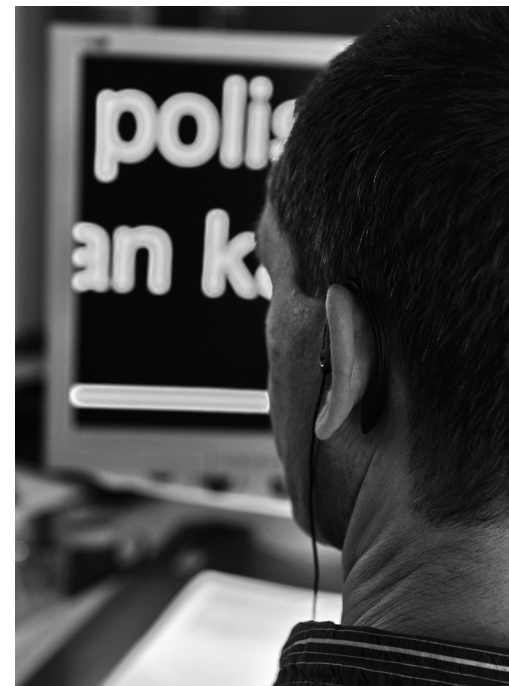
En 2007, la Belgique s'est fixé un objectif de 3% de personnes handicapées employées dans la fonction publique fédérale. Pour ce faire, le fédéral s'est doté d'un outil : la CARPH (Commission d'accompagnement pour le recrutement de personnes avec un handicap dans la fonction publique). Ses missions sont d'observer la situation de l'emploi des personnes handicapées dans la fonction publique fédérale et de conseiller le gouvernement en cette matière. Elle évalue également les efforts entrepris par les différentes autorités publiques pour que l'accès à l'emploi soit rendu plus favorable aux personnes ayant un handicap.

En 2009, le premier rapport de la CARPH annonçait le chiffre navrant de 0,9% de travailleurs avec un handicap engagés dans la fonction publique. L'objectif était donc de multiplier ce chiffre par plus de 3 ! Si de 2009 à 2013 on a pu se réjouir de voir le chiffre progresser jusqu'à 1,57%, le dernier rapport publié, celui de 2014, indique malheureusement un recul à 1,45%...

Les causes du recul.

La Belgique a entrepris de diminuer le nombre de ses fonctionnaires : moins 7 % en 5 ans. Cela se répercute aussi sur les fonctionnaires handicapés. Les pertes de postes l'ont surtout été dans les fonctions de niveau D, or les personnes avec un handicap sont surreprésentées dans ce niveau.

On retrouve aussi plus de collaborateurs avec un handicap dans les tranches d'âge élevées. 32% des personnes avec un handicap ont entre 55 et 59 ans,



alors que cette tranche d'âge ne représente que 19% de l'effectif total de la fonction publique fédérale. Les départs à la pension de personnes avec un handicap sont donc proportionnellement plus nombreux.

Les chiffres montrent également une sous-représentation des femmes présentant un handicap par rapport à l'effectif total. Le sexe, l'âge et le niveau de fonction apparaissent comme les enjeux de l'amélioration de l'emploi dans le secteur public.

Qui fait mieux que 3% ?

55 organisations fédérales ont été passées au crible et évaluées par la CARPH. Bravo pour le score remarquable de 8,26% de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. 6 autres organisations ont aussi dépassé ou atteint l'objectif des 3%. On peut les féliciter car ces bons chiffres de recrutement des personnes avec un handicap démontrent une réelle volonté d'inclusion de ces personnes. Ces 6 organisations s'occupent de communication, d'emploi,



de patrimoine, de défense, de bâtiments ou de Sécurité sociale. Si c'est possible dans des secteurs aussi différents, c'est sans doute possible partout, si la volonté y est !

Comment agir ?

Un travail statistique continu, une réflexion et des mises en question sur l'emploi des personnes handicapées dans la fonction publique sont les points forts de la CARPH. En pratique, cela se traduit par l'élaboration de mécanismes d'intégration au travail, de stages à mi-temps pour les candidats handicapés, de listes spécifiques de recrutements à consulter en priorité par les organisations fédérales n'atteignant pas le quota de 3 %, de travail conjoint avec la cellule 'Diversité' du Selor, organisme de recrutement de la fonction publique,... La production d'outils de communication comme le rapport d'évaluation publié chaque année par la CARPH contribue aussi à faire évoluer le monde de l'emploi vers davantage d'inclusion des personnes handicapées.

Selon la Ligue Braille, un important travail de sensibilisation doit être poursuivi auprès des employeurs du fédéral à qui il faut démontrer que le handicap n'est pas un frein mais peut au contraire apporter une valeur ajoutée à l'organisation. Il faut aussi encourager les personnes handicapées à se former, de sorte qu'elles soient engagées pour leurs compétences.

Le rapport 2014 complet de la CARPH est disponible en version électronique sur : <http://www.fedweb.belgium.be/fr/content/carph-rapport-devaluation-2014>.



SOUVENIRS D'ALSACE.

En septembre, un groupe de personnes aveugles et malvoyantes est parti en Alsace avec la Ligue Braille ! Durant trois jours, elles ont pu découvrir son histoire, déguster ses vins et sa cuisine régionale, prendre un bon bol d'air et profiter des derniers rayons du soleil.

Le premier jour, nous avons filé vers Strasbourg pour visiter son quartier historique et admirer sa magnifique Cathédrale. Pour cela, un guide nous a décrit les bâtiments et raconté de nombreuses anecdotes sur le passé de la ville. Le lendemain, toujours en compagnie d'un guide, nous nous sommes promenés à Kaysersberg, un charmant petit village situé au bord des Vosges. Après avoir dîné dans un Winstub – bar à vins traditionnel –, nous avons pris le petit train de Colmar pour arpenter les rues de cette « Petite Venise ». Puis, nous nous sommes rendus dans la cave d'un viticulteur passionné qui nous a expliqué son métier et fait goûter sa production. Riesling, pinot gris, gewurztraminer, crémant, nous avons découvert une belle palette de vins alsaciens ! Enfin, Ribeauvillé fut notre dernière étape. Les parfums du marché hebdomadaire ont ravi nos narines. Miels, fromages, légumes de saison, pains d'épices, cela sentait bon l'Alsace !



Voir l'Alsace autrement.

Après ces trois jours, les participants ont résumé le voyage en quelques mots : convivialité, agréable, compagnie, impeccable, rigolade, plaisir, folklore, cigogne, vin, excellent, colombage, etc. En effet, grâce à un programme bien ficelé et un encadrement adéquat, tout le monde a pu en profiter au maximum. Tout d'abord, chaque personne déficiente visuelle était accompagnée, ce qui assurait leur sécurité et rendait le voyage confortable. Les visites, soutenues par des guides expérimentés, permettaient de comprendre ce qui nous entourait. Au travers des explications orales et des anecdotes, le paysage devenait tangible. Une personne aveugle nous a même confié qu'elle avait l'impression d'avoir vu l'Alsace ! Une révélation qui nous a évidemment beaucoup émus. Les autres sens ont bien sûr été mis en avant. Les repas, par exemple, nous ont permis de découvrir la région au travers des plaisirs de la table. Choucroute, munster, tarte flambée, spätzle, presskopf, vins locaux ont merveilleusement ravi nos papilles ! Et puis le cadre verdoyant de l'Alsace offrait un environnement propice au dépaysement et à la bonne humeur. Nous promener dans ses petits villages nous a complètement sorti du quotidien. Nous avons beaucoup ri et pris un réel plaisir à être ensemble. « C'était 100 % réussi ! » a d'ailleurs déclaré un des participants à la fin du séjour. Après ce beau voyage, tous les participants avaient déjà envie de repartir ! Heureusement, d'autres séjours seront organisés à l'avenir.

Pour la Ligue Braille, le mot à retenir est : MERCI ! Merci à tous les participants pour leur joyeuse présence et leurs sourires qui nous ont fait chaud au cœur. Nous avons hâte de les retrouver lors d'un prochain voyage, mais également lors des clubs et des diverses activités culturelles qui se déroulent toute l'année.



Pourquoi partir en voyage avec la Ligue Braille ?

Si la Ligue Braille organise de nombreuses activités accessibles aux personnes aveugles et malvoyantes, c'est parce que les loisirs et les voyages sont des moments de découverte auxquels tout le monde a droit. Vous hésitez à voyager à cause de votre handicap visuel ? Voici les avantages qu'offrent les séjours proposés par le Service loisirs :

- Afin de veiller à la sécurité de chacun, l'encadrement est optimal. Les personnes déficientes visuelles sont toujours accompagnées, soit par un proche, soit par un bénévole. Au sein du groupe, tout le monde est sensibilisé au handicap visuel, ce qui facilite les interactions. Les avertissements tels que « Attention à la marche descendante » sont des réflexes que chacun a.
- Comme toutes les autres sorties organisées par la Ligue Braille, les séjours sont adaptés au handicap visuel. Les visites mettent l'accent sur les explications orales ainsi que les sens du toucher, de l'ouïe, de l'odorat et du goût.
- Ces voyages permettent de rencontrer d'autres personnes déficientes visuelles et de partager ses expériences. Cela évite aussi de devoir réexpliquer sans cesse son handicap. On se sent réellement en vacances et on se détend.
- Enfin, une participation aux frais est demandée aux participants, mais la Ligue Braille veille à ce que ces voyages restent bon marché.



JEUNES AVEUGLES AU SEPTIÈME CIEL !

Le 21 novembre dernier, 20 jeunes aveugles et malvoyants de 16 à 25 ans se sont senti pousser des ailes à l'Airspace Indoor Skydiving, un simulateur de chute libre situé à Gosselies. Cette journée «sensations» est la 3^e du genre organisée par la Ligue Braille pour les jeunes aveugles et malvoyants.



Ceux-ci, comme tous les jeunes de leur âge, sont avides de sensations fortes, mais l'offre d'activités est rarement adaptée à leur handicap visuel. C'est la raison pour laquelle la Ligue Braille s'est lancée il y a deux ans dans l'organisation d'activités à sensation spécialement conçues pour eux !

En 2013, les adolescents avaient pu faire un tour de piste à bord d'un vrai



bolide sur le circuit de Spa Francorchamps. Et l'année passée, ils ont exploré le monde aquatique lors d'un baptême de plongée à Nemo33, l'une des piscines les plus profondes au monde ! Cette année, c'est donc « dans les airs » qu'ils ont pu savourer de nouvelles sensations fortes.

Durant cette matinée organisée avec le soutien du Club Kiwanis Charleroi Promotion, les jeunes ont pu mettre à profit leurs autres sens pour savourer pleinement cet instant magique qu'offre le skydiving !

Après avoir reçu toutes les explications nécessaires, nos 20 adolescents intrépides se sont élancés durant 2 x 1'30 dans le simulateur de chute libre. Un envol dans une tour de verre où souffle un vent vertical à 310 km/heure ! Un peu anxieux au départ, puis rassurés par des moniteurs très attentifs, ils en sont tous ressortis impressionnés, et heureux ! « La première fois, j'avais peur, mais la 2ème fois, je n'avais qu'une envie : recommencer ! », nous raconte Valentin, 16 ans, avec un grand sourire. Nul doute que cette expérience inédite restera gravée dans leurs mémoires.

La Ligue Braille tient à remercier l'Airspace Indoor Skydiving pour son accueil et le Club Kiwanis Charleroi Promotion pour son soutien financier.



JEAN-LUC PENING RÉCOMPENSÉ.



Le prix Lion-Francout (25.000 euros) est remis chaque année à une personne aveugle qui par ses activités et ses qualités a réussi à surmonter les difficultés liées à son handicap et à se rendre utile à la société.

Le prix 2015 a été décerné à Jean-Luc Pening, devenu aveugle après avoir reçu une balle dans la tête lors d'une embuscade au Burundi en 1995. Ingénieur agronome de formation, Jean-Luc Pening y avait fondé une entreprise de production de plantes. De retour en Belgique avec son épouse et leurs enfants, il se cherche une nouvelle voie et tente tout, au prix de nombreux efforts infructueux qu'il considère comme autant d'apprentissages. « Il faut apprendre à frapper à beaucoup de portes et ne pas se décourager devant celles qui restent fermées », dit-il.

Ses réalisations sont multiples : contes pour enfants, écriture d'un court métrage « Na Wewe » évoquant avec humour l'absurdité du racisme, apprentissage de la composition musicale, ouverture d'un studio d'enregistrement au Burundi, ... Il retourne régulièrement au Burundi pour y développer des projets axés sur l'éducation, la communication et l'insertion des personnes handicapées. Dans ses réalisations, Jean-Luc Pening a toujours à cœur le souci des autres, mettant tout en œuvre pour améliorer leur condition de vie, leur dignité et leur avenir. Et à côté de ses activités altruistes, il a poursuivi son parcours de réinsertion professionnelle en devenant coach, afin d'accompagner ceux qui le souhaitent vers un mieux dans leur vie professionnelle comme personnelle (www.tandem-coach.com). Bravo pour ce prix bien mérité !



LA LIGUE BRAILLE PRÈS DE CHEZ VOUS.

Durant toute l'année, la Ligue Braille organise différents événements et participe à divers salons. Elle y présente ses services gratuits pour les personnes aveugles et malvoyantes et sensibilise le public au handicap visuel.



Un stand dédié aux seniors.

Lors du salon **Actief 50** à Genk, du 16 au 18 octobre, les visiteurs ont pu découvrir les services et activités proposés par la Ligue Braille de manière ludique. Le matériel exposé et le concours qui y était lié ont permis aux seniors de mieux comprendre comment les personnes aveugles et malvoyantes adaptaient leurs habitudes afin de rester autonomes.

Sensibilisation au diabète.

À l'occasion de la **journée mondiale du diabète** qui avait lieu le 14 novembre, la Ligue Braille a participé à deux événements pour sensibiliser le grand public aux conséquences du diabète sur la santé de nos yeux. Le 10 novembre, à Libramont, une assistante sociale de la Ligue Braille s'est rendue à une conférence organisée par la Maison du diabète pour informer les participants et répondre à leurs questions.



Le 14 novembre, à Charleroi, la Ligue Braille était au **Salon des arts ménagers**. Sur le stand, grâce aux lunettes de simulation, les visiteurs ont pu se mettre dans la peau de personnes atteintes de maculopathie diabétique et de rétinopathie diabétique. Ils ont aussi reçu des informations sur les fruits et légumes bons pour la vue. C'était d'ailleurs le thème du concours. Celui-ci demandait aux visiteurs de reconnaître des fruits déshydratés uniquement au toucher, au goût et à l'odorat. Pas évident ! Pourtant, de très nombreuses personnes ont joué le jeu et nous les en remercions chaleureusement !

La Ligue Braille aussi du côté germanophone.

La Ligue Braille aide les personnes aveugles et malvoyantes partout en Belgique. Il est donc naturel que la communauté germanophone soit elle aussi touchée par nos actions de sensibilisation. Ainsi, le 17 novembre, nous nous sommes rendus au marché de la Sainte-Catherine, un rendez-vous automnal incontournable à Saint-Vith !

Report.

En raison des mesures de sécurité prises à Bruxelles en novembre, deux événements attendus par la Ligue Braille ont été annulés. Le congrès Ophtalmologica Belgica



rassemblant les ophtalmologues de Belgique devrait être reporté au début de l'année 2016. Quant à Jeu t'aime, il faudra attendre la fin 2016.

365 jours pour informer, questionner et activer !

L'année 2016, nous y sommes ! En effet, nous avons plein d'idées pour aller à votre rencontre. Stands, actions diverses, conférences, nous prévoyons un tas d'événements pour faire connaître nos services au plus grand nombre et sensibiliser un large public. En 365 jours, nous souhaitons toucher un maximum de personnes afin de leur donner l'envie de s'activer pour une société plus inclusive et ouverte à la différence.



Pas de temps à perdre donc ! Dès le 4 janvier, la Ligue Braille fêtera l'invention du braille, une écriture indispensable aux personnes déficientes visuelles pour avoir facilement accès à l'information et à la communication. À cette occasion, Manneken-Pis revêtira les habits d'un écolier aveugle, comme à l'époque de Louis Braille. Un chien-guide en peluche lui tiendra même compagnie toute la journée !

Le 28 janvier, à l'hôpital Saint-Luc, des accompagnateurs de la Ligue Braille présenteront notre association aux visiteurs et répondront à toutes les questions.

Enfin, pour les amateurs de joyeuses littératures et les curieux toujours de bonne humeur, la Bibliothèque de la Ligue Braille tiendra un stand à la **Foire du livre** du 18 au 22 février à Bruxelles. Avec le thème «Le bonheur est à la page», une vague de bien-être devrait envelopper les visiteurs de notre cabine d'enregistrement. Intrigué ? Venez ! Vous en sortirez heureux !



NOS JOIES.

Fin octobre, Paula Damman-Trakels fêtait ses 100 ans. Félicitations ! Déficiente visuelle et grande lectrice de la Bibliothèque adaptée de la Ligue Braille, elle a invité ceux qui voulaient lui offrir un cadeau à remplacer celui-ci par un don à notre association. Merci aux nombreuses personnes qui se sont manifestées, leur générosité permettra de financer l'enregistrement de plusieurs livres qui seront prochainement offerts en prêt dans notre Bibliothèque.

NOS PEINES.

Suite au décès de Philippe Buyschaert en juin dernier, à l'âge respectable de 104 ans, sa sœur Marie-Paul a voulu lui rendre hommage en effectuant un don à la Ligue Braille. Merci à elle, son geste permettra d'offrir une première canne blanche à une personne devenue aveugle.

Léon Honnay, doyen du Club Braille de Liège y était très apprécié des autres membres aveugles et malvoyants. Suite à son décès, début septembre, ses enfants ont appelé les proches désireux de manifester leur sympathie à effectuer un don en faveur de la Ligue Braille. Un grand merci à tous ceux qui ont ainsi honoré sa mémoire. Leurs dons serviront à financer les activités du Club de Liège.

Suite au décès de son époux, Pierre Szafiro, son épouse a invité ceux qui le souhaitaient à exprimer leur sympathie par un don à la Ligue Braille. Merci pour leur générosité, les dons reçus serviront à financer les séances d'initiation des personnes déficientes visuelles aux nouveaux outils de communication que sont les tablettes et smartphones.



Membre de la Ligue Braille, Philippe Vrewaerde est décédé fin octobre dernier. Son épouse a suggéré aux proches qui souhaitaient lui rendre hommage d'effectuer un don en faveur de la Ligue Braille. Nos remerciements à ceux qui ont joint le geste à la parole. Grâce à leurs dons, nous pourrions poursuivre les activités organisées pour les personnes handicapées visuelles dans notre antenne régionale d'Anvers.

Hommage à André Pirson.

Il était responsable du dressage des chiens-guides d'aveugle à la Ligue Braille et vient de nous quitter à la suite d'une pénible maladie. Monsieur Bareel, ancien directeur de notre association de 1991 à 2011, l'a côtoyé pendant toutes ces années et a tenu à lui rendre l'hommage ci-dessous :

«Faites un chien-guide pour Mamy !»

À l'origine de cette demande un peu particulière, Monsieur Velke, directeur général de la société de gardiennage Intergarde, devenue par la suite Sécuritas. Il avait été nommé président d'un Service Club et comme le voulait la coutume à l'époque, se devait d'offrir à son épouse un bijou, un voyage ou autre cadeau, pour se faire pardonner les futures absences et obligations imposées par sa nouvelle fonction de président.

Mamy était certainement sensible aux marques d'affection de son époux, mais c'était mal connaître cette dame généreuse qui portait une attention toute particulière aux personnes aveugles et malvoyantes. Elle suggéra qu'André





Pirson, dresseur de chiens chez Intergarde, lui fasse un chien-guide qui serait remis lors de la séance d'intronisation de son époux. Quelle belle idée, mais surtout quel challenge pour André, maître-chien habitué aux dressages d'un tout autre style ! C'est ainsi qu'investi de cette mission spéciale et totalement inconnue de lui, André Pirson, alors dresseur de chiens d'attaque et de défense, a franchi les portes de la Ligue Braille en 1985.

Ne sachant à quel Saint se vouer pour acquérir de l'expérience dans le domaine spécifique du dressage de chiens-guides pour aveugles, qui de surcroît ne tolère aucun amateurisme, il est venu tout logiquement frapper à la porte de la Ligue Braille. En effet, depuis les années 1930 nous sommes les précurseurs en cette matière.

Dès le premier contact, j'ai eu beaucoup de sympathie mais aussi énormément d'admiration pour André qui avait reçu carte blanche de son Directeur et nourrissait une volonté hors du commun de réussir ce défi. Il fait partie de ces hommes qui vous marquent dans la vie comme dans votre carrière professionnelle. Nous avons convenu que rien ne devait être laissé au hasard et que son premier chien-guide « Sam » serait une réussite.

C'est ainsi que, sans tarder, nous avons réuni un groupe de travail composé de personnes handicapées de la vue qui possédaient un chien-guide depuis des années et qui étaient prêtes à nous aider et à répondre aux multiples questions d'André Pirson.

À notre demande, des associations typhlophiles en France, en Angleterre et en Hollande lui ont ouvert leurs portes tout comme nous et nous lui avons transmis les principes de base, mais également les secrets du métier qui ne se divulguent qu'entre personnes de confiance.



Et la confiance, André en était digne. Il l'a rapidement gagnée et conservée tant auprès des collaborateurs de la Ligue que des nombreuses personnes aveugles pour lesquelles il a dressé de très bons chiens-guides pendant 30 ans.

Passionné par son métier, il passait et repassait volontiers chez les personnes pour lesquelles il avait dressé un chien-guide. Il saisissait cette occasion pour s'assurer que le dressage restait parfait, il apportait des conseils quand le besoin s'en faisait sentir. Il récoltait souvent des confidences qu'il savait garder pour lui et qu'en secret il emporte aujourd'hui.

C'est un ami qui nous quitte trop tôt, emporté par une sale maladie, injuste et sournoise, mais qui lui a heureusement laissé le temps de former à son tour des successeurs qui continueront sa mission à la perfection pour les personnes aveugles. Quel cadeau et quelle sagesse !



Merci Monsieur Pirson pour le bout de chemin que nous avons partagé avec vous. Nous présentons à son épouse et ses enfants nos sincères condoléances.

Pierre-B Bareel

VALEO A TECH COMPANY*

*Valeo, une entreprise technologique.

SYSTÈMES
DE PROPULSION



SYSTÈMES
DE VISIBILITÉ



SYSTÈMES DE CONFORT
ET D'AIDE À LA CONDUITE



SYSTÈMES
THERMIQUES



Valeo est un équipementier automobile, partenaire de tous les constructeurs dans le monde. Entreprise technologique, Valeo propose des systèmes et des équipements innovants permettant la réduction des émissions de CO2 et l'amélioration de la performance ainsi que le développement de la conduite intuitive.

Le Groupe a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 12,7 milliards d'euros et a consacré plus de 10 % de son chiffre d'affaires première monte à la recherche et au développement.

Valeo emploie 78 500 collaborateurs dans 29 pays répartis sur 133 sites de production, 16 centres de Recherche, 34 centres de Développement et 15 plates-formes de distribution.

Valeo est fier d'avoir couru les 20km de Bruxelles aux côtés de La Ligue Braille, que nous remercions pour sa bonne organisation!

Automotive technology, naturally



ENTRE NOUS



Numéro 4 – 2015

Octobre – Novembre – Décembre

20 KM DE BRUXELLES 2016 : REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE ET DEVENEZ NOTRE AMBASSADEUR !

Ça y est ! La Ligue Braille recommence à échauffer ses muscles en vue du plus grand événement sportif bruxellois. En mai 2016, lors des 20 km de Bruxelles, nos 600 coureurs revêtiront leur T-shirt bleu pour sensibiliser de manière sportive les 40.000 participants et autant de spectateurs !

Depuis 11 ans déjà, notre équipe se compose de coureurs voyants, malvoyants et aveugles. Qu'ils aient 16 ou 75 ans, qu'ils soient novices ou coureurs aguerris, tous sont animés par le même défi sportif et solidaire. Grâce aux fonds récoltés par leur participation, nous pouvons chaque année financer un grand nombre d'activités et services pour les enfants aveugles et malvoyants : le BrailleDay, le stage à la mer, le soutien scolaire, la ludothèque,...

Vous voulez prendre part à ce défi ? Nous avons hâte de vous accueillir dans notre équipe ! En courant à nos côtés, vous deviendrez notre ambassadeur et montrerez que le handicap visuel n'est pas un frein à la pratique du sport. Vos amis, famille, collègues désirent nous rejoindre ? Ils sont également les bienvenus !

Concrètement : marquez dans votre agenda 2016 la date du **dimanche 29 mai** et inscrivez-vous vite dans notre équipe.



Vous pouvez le faire sur notre site : www.braille.be via le formulaire d'inscription, par téléphone au 02 533 32 11 ou par e-mail à l'adresse : 20km@braille.be.

Les frais d'inscription des personnes aveugles ou malvoyantes et de leur accompagnateur sont pris en charge par la Ligue Braille. Vous n'avez pas d'accompagnateur ? Nous chercherons un participant qui habite votre région et qui pourra s'entraîner avec vous.

Pas encore tout à fait convaincu ? Découvrez sur notre site internet bien d'autres raisons qui vous donneront envie de rejoindre notre équipe !

Nous vous souhaitons un début d'année plein d'énergie... et rendez-vous sur la ligne de départ le 29 mai !

PRIX LION-FRANCOUT 2016.

Chaque année, la Fondation Lion-Francout remet un prix de 25.000 euros à une personne aveugle qui par son courage, ses activités et ses qualités morales a surmonté les difficultés liées à son handicap et s'est rendue utile à la société.

Peuvent présenter leur candidature toutes les personnes aveugles à 100%, sans distinction de race, de sexe ou d'opinion, habitant en Belgique depuis au moins 10 ans et de nationalité belge depuis au moins 5 ans. Les candidatures peuvent être présentées par des tiers.



Pour vous porter candidat, il suffit d'adresser une lettre au Prix Lion-Francout accompagnée des documents suivants :

- certificat de bonne vie et mœurs récent ;
- photocopie de la carte d'identité ;
- certificat médical attestant de la cécité ;
- tout document présentant de façon précise les activités du candidat ;
- tout autre document que le candidat estime utile à sa présentation.

Les candidatures doivent parvenir avant le 1^{er} mai 2016 au :
Prix Lion-Francout
c/o Monsieur J.-M. Piret
Avenue des Tourterelles 9
1150 Bruxelles.

EN DIRECT DU BRAILLESOP.

Le BrailleShop vous présente ses meilleurs vœux pour 2016 et vous accompagne tout au long de ce premier trimestre.

Cet hiver nous avons privilégié le thème de la cuisine et de l'art de la table en vous présentant notre nouvelle gamme d'articles Ototo :

- Réf. 1947 – Apple shot pour enlever facilement le trognon de vos pommes et les peler.
- Réf. 1942 – Anneaux pour serviettes de table (3 x 2 types d'animaux) pour décorer vos tables.
- Réf. 1943 – Diffuseur de thé.



- Réf. 1944 – Flower Power: amusante et design, elle empêche le débordement de vos casseroles quand le liquide atteint le point d'ébullition.
- Réf. 1945 – Nessie: la cuillère ergonomique turquoise design et amusante qui fera son petit effet pour servir vos potages et autres préparations (existe aussi en couleur mauve réf. 1946).
- Réf. 1948 – Pulke: mélangeur d'épices, permet d'épicer vos préparations de façon homogène en ne mélangeant pas directement les épices au plat.



Nos balances de cuisine parlant français.

Heidi (réf. 1665), Vox (réf. 1840) et Vivienne (réf. 1664) sont toutes trois de grande précision (à 1 gramme près). La Vivienne permet aussi de peser séparément les liquides. Ces balances vous seront d'une grande aide lors de l'élaboration de vos préparations culinaires.

À la minute près!

Une nouvelle minuterie vocale (réf. 1954) remplacera dorénavant l'ancienne référence 1318 amenée à disparaître. Équipée d'une synthèse vocale, elle vous permettra une cuisson précise de vos aliments (maximum de programmation 23 heures, 59 minutes, 59 secondes). Répétition du





compte à rebours dès l'arrivée à zéro avec annonce du temps écoulé à compter de la deuxième minute. Six sons d'alarme différents.

D'autres minuteries avec indications tactiles sont également à votre disposition.

Pour bien passer l'hiver.

Nous espérons que l'hiver ne sera pas trop rude et qu'il nous donnera l'occasion de profiter de quelques-unes de ces journées bien froides et ensoleillées si propices à de belles escapades.

Nous vous rappelons à cet effet que vous pourrez acquérir au BrailleShop des protège-chaussures en taille Medium 36-41 (réf. 1699) et L 39-46 (réf. 1700) ainsi que toutes sortes d'accessoires de signalisation : vestes fluos et casquettes avec symbole de la cécité.



Et une fois le Nouvel An passé, ce sera vite février avec son carnaval et ses vacances d'hiver suivi par le beau mois de mars avec le printemps qui s'annonce et le passage à nouveau à l'heure d'été qui en 2016 aura lieu le dimanche 27 mars. Toutes nos montres basse vision, braille et parlantes ainsi qu'une large gamme de réveils et horloges basse vision et parlantes sont à votre disposition.

Au plaisir de vous accompagner tout au long de cette année 2016!

BrailleShop : 57 rue d'Angleterre – 1060 Bruxelles. Tél. 02 533 32 11. Ouvert du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h.



EN DIRECT DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT.

Session de sensibilisation.

Notre prochaine session de sensibilisation au handicap visuel aura lieu le mardi 1^{er} mars 2016 de 9h00 à 13h00 au siège social de la Ligue Braille, rue d'Angleterre, 57 à 1060 Bruxelles.

Cette session est destinée aux familles, aux proches, ainsi qu'à toute personne en contact avec des personnes déficientes visuelles. Des informations théoriques et diverses mises en situation permettront de mieux comprendre la réalité des personnes aveugles ou malvoyantes.

Une participation aux frais de 5 euros par personne est demandée. Inscription préalable par téléphone au 02 533 32 11 ou par e-mail: nadia.arnone@braille.be. En Wallonie, des sessions peuvent être organisées sur demande.

Stage à la Mer.

La Ligue Braille organise un stage pour enfants à Ostende, la semaine du mardi 5 juillet 2016 au vendredi 8 juillet 2016.

Encadrés par des accompagnateurs spécialisés, les enfants logeront sur place et pourront profiter de différentes activités ludiques – visite de la caserne des pompiers, du Boudewijn Park, ... –



et apprendre en autonomie, les gestes de la vie quotidienne. Une expérience à la fois agréable et enrichissante les attend dans l'environnement vivifiant de la Côte belge.

Inscrivez d'ores et déjà votre enfant au 02/533 33 62, lundi de 8h30 à 12h30, ou au 071/32 88 22, lundi de 8h30 à 12h30, ou par e-mail à nadia.arnone@braille.be.

EN DIRECT DU SERVICE SOCIAL.

**Nouvelles conditions de nationalité
au SPF Sécurité sociale.**

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la notion de « travailleur salarié » a subi des modifications qui ont une incidence sur le calcul du droit à l'allocation pour les ressortissants du Maroc, de l'Algérie ou de la Tunisie. Ces personnes ainsi que les membres de leur famille peuvent en effet avoir droit à l'allocation s'ils sont considérés comme travailleurs salariés.

Qui peut être considéré comme « travailleur salarié » ?

- 1. La personne qui travaille en Belgique.**
- 2. La personne qui a travaillé en Belgique et bénéficie à présent d'une des prestations suivantes :**
 - > indemnité de maladie ou d'invalidité ;
 - > indemnité d'accident du travail ou de maladie professionnelle ;



- > pension d'invalidité d'ouvrier mineur;
- > allocation de chômage (pas allocation d'insertion);
- > prépension, pension de retraite et pension de survie.

3. Pour toutes les autres situations d'occupation

possibles (par exemple une personne qui a travaillé à l'étranger, une personne dont l'activité a été insuffisante pour ouvrir le droit aux prestations) et pour les personnes qui bénéficient d'allocations familiales, l'avis de la Direction doit être demandé.

Une personne qui n'a jamais travaillé ne peut plus être considérée comme travailleur salarié.

À dater du 1^{er} juillet 2015, en cas de demande d'allocation ou de révision d'office en ce qui concerne une personne ressortissante du Maroc, de l'Algérie ou de la Tunisie, la condition de nationalité sera donc examinée compte tenu des nouvelles modalités établies ci-dessus. Ce qui signifie que si la situation de la personne ne répond pas aux nouvelles conditions pour être considérée comme travailleur salarié, le droit à l'allocation pour personne handicapée sera refusé ou supprimé.

Nouveau dispositif pour les aidants proches indépendants.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, le statut d'«aidant proche» de travailleur indépendant a été fondamentalement revu et élargi. Il est désormais ouvert à l'indépendant qui est amené à cesser temporairement ou à réduire son activité pour prendre soin ou



être aux côtés d'un membre de sa famille jusqu'au deuxième degré ou d'un membre de son ménage gravement malade. Il est également étendu, par assimilation, à l'indépendant qui est amené à devoir être présent aux côtés d'un enfant ou d'un jeune handicapé de moins de 25 ans.

Les conditions d'intervention sont aujourd'hui modifiées et l'indemnité dont ils peuvent bénéficier, ainsi que la période pendant laquelle ils peuvent être aidés, sont désormais largement revues à la hausse.

Le dispositif prévoit désormais :

- une indemnité financière de 1.070,94 euros (équivalant au montant mensuel de la pension minimum d'un travailleur indépendant isolé, ce montant sera indexé) ;
- une dispense de paiement des cotisations sociales ;
- une assimilation pour tous les droits sociaux, y compris les droits de pension, pendant la période concernée ;
- le dispositif est applicable pendant maximum 6 mois par demande (et le nombre d'octrois est limité à 12 mois sur l'ensemble de la carrière).

Il est possible également d'interrompre son activité à temps partiel et de bénéficier d'une demi-allocation (sans dispense).

L'ancien dispositif permettait aux indépendants de bénéficier uniquement d'une dispense de cotisation pendant maximum 3 mois pour s'occuper d'un enfant gravement malade, et dans l'hypothèse de soins palliatifs apportés à leur conjoint ou à leur enfant, d'une allocation mensuelle de 707,28 euros pendant maximum 3 mois.



Le Salon Autonomies déménagement.

Au revoir Liège, bonjour Namur! La huitième édition du salon Autonomies ouvrira ses portes en avril prochain à Namur, l'occasion pour les personnes en situation de handicap, leur entourage et les professionnels de ce domaine de pouvoir échanger, se rencontrer, mais également de découvrir de nouvelles informations et techniques grâce aux nombreux exposants. La Ligue Braille y sera présente.

Où ? Namur Expo, 2 avenue Sergent Vrithoff, 5000 Namur.

Quand ? Du jeudi 21 au dimanche 24 avril 2016, de 10h à 18h.

HANDICARE : plus simple, plus personnalisé et plus rapide.

Dès le 1^{er} janvier 2016, la DG Personnes handicapées du SPF Sécurité sociale modifiera radicalement sa manière de travailler.

Grâce aux modifications apportées par le projet « Handicare », la DG souhaite traiter les demandes plus rapidement et plus efficacement, tout en accordant une plus grande attention à la personne qui se trouve derrière le dossier.

Cela impliquera également quelques modifications pour les partenaires de la DG : les communes, les CPAS, les mutualités... Ainsi, les applications Communit-e et Handiweb seront remplacées par un nouvel outil informatique et le traitement des demandes sera totalement digital à partir de 2016.



Afin d'offrir encore un meilleur service au citoyen et à ses partenaires, la DG sera désormais constituée d'équipes qui seront chacune responsable d'une région déterminée.

Notre Service social s'informe de ces nouveaux changements et reviendra vers vous prochainement pour de plus amples explications.

Protection judiciaire : deux changements importants.

Le 1^{er} septembre 2015, la nouvelle loi sur les régimes de protection des personnes adultes fragilisées a eu un an. À cette occasion, des constats ont été dressés et deux importants changements ont été apportés à la loi :

- **Régime transitoire pour les dossiers d'administration provisoire.**

Les personnes qui étaient placées sous administration provisoire avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi doivent transformer leur mesure de protection pour la mettre en conformité avec la nouvelle mesure. Le délai initial pour cette transformation était de deux ans, il a été prolongé de trois années supplémentaires. L'adaptation des dossiers d'administration provisoire peut désormais se faire jusqu'au 1^{er} septembre 2019. Cette date est également la date butoir pour la transformation des dossiers de minorité prolongée.

- **Certificat médical circonstancié.**

Pour introduire une demande de protection, un certificat médical circonstancié doit être joint à la requête. Ce certificat comporte une série de mentions obligatoires dont celle-ci : « Selon la



Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé adoptée le 22 mai 2001 par la cinquante-quatrième Assemblée mondiale de la Santé (AMS), cet état de santé peut avoir les conséquences suivantes».

Or, peu de médecins connaissent cette classification et remplissent cette mention, ce qui entraîne l'irrecevabilité de la demande. La loi a donc été modifiée afin de rendre cette mention «souhaitable» et non plus obligatoire. Si cette partie n'est pas remplie, cela n'empêche pas le juge de se prononcer sur la demande. Un gain de temps et d'énergie pour tous les acteurs de la procédure!

Majorations des prestations sociales.

Une mise à jour des principales prestations sociales a été effectuée. Petit tour des changements.

Depuis le 1^{er} septembre, une revalorisation ciblée des allocations sociales les plus basses a été enregistrée. Le but : que les allocations les plus basses s'alignent progressivement sur le seuil européen de pauvreté. Dans cette optique, un budget de 950 millions a été dégagé par le gouvernement pour 2015-2016.

Plusieurs «postes» sont ainsi concernés par un relèvement de 2% :

- Les minima de pensions de retraite et de survie des salariés, des indépendants et de ceux qui ont une carrière mixte (complète).
- Les minima et forfaits des allocations de chômage et d'insertion.
- Les indemnités minimales d'incapacité de travail et d'invalidité.



- Les minima et forfaits des indemnités perçues suite à une maladie professionnelle ou un accident du travail.
- Le revenu d'intégration sociale.
- La garantie de revenus pour les personnes âgées (Grapa).
- L'allocation de remplacement de revenus pour les personnes handicapées.

On note également une revalorisation ciblée dans certains cas :

- Augmentation de 2% pour les pensions qui ont débuté à partir du 1^{er} janvier 2010 et de 1% pour celles d'après 1995.
- 2% également pour les indemnités d'invalidité ayant débuté en 2009.

En 2016, d'autres revalorisations seront encore annoncées.

Du nouveau à la SNCB pour les PMR.

Ces dernières années, la SNCB a amélioré l'accès à ses gares et trains pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Dans 131 gares, elles peuvent compter sur une assistance personnelle pour monter et descendre du train.

Pour ce faire, la SNCB demande de réserver 24 heures à l'avance, mais à partir de 2016, l'opérateur ferroviaire propose de réduire à seulement 3 heures le temps minimum de réservation pour les relations directes entre 18 gares : Charleroi-Sud, Liège-Guillemins, Mons, Namur, Bruxelles-Central, Bruxelles-Nord, Bruxelles-Midi, Anvers-Central, Bruges, Denderleeuw, Dendermonde, Gand-Saint-Pierre, Hasselt, Courtrai, Louvain, Malines, Ostende, Saint-Nicolas.



Et dans les autres gares du pays ?

Les dispositions suivantes sont toujours d'application :

1. Assistance 7 jours sur 7.

Dans 131 gares, une attention toute particulière est fournie pour une assistance personnalisée du premier au dernier train, 7 jours sur 7. La liste de ces gares est disponible sur www.sncb.be.

2. Réservez 24h avant votre voyage.

Introduisez votre demande d'assistance au moins 24h à l'avance, en ligne ou par téléphone.

- En ligne :
 - > Accéder à My SNCB. Vous serez enregistré et vous gagnerez du temps lors de vos prochaines réservations. Historique également disponible.
 - > Cliquez sur « Autres fonctionnalités ».
 - > Cliquez sur le menu « Online assistance ».
- Via le Contact Center au 02 528 28 28 (tous les jours de 7h à 21h30).

3. Recevez gratuitement la confirmation de votre assistance par SMS.

La SNCB offre la possibilité aux personnes à mobilité réduite de recevoir un SMS de confirmation de l'assistance ! Ce service entièrement gratuit est disponible pour les réservations d'assistance effectuées en ligne ou via le Contact Center. Pour en bénéficier, il suffit de cocher l'option adéquate lors de votre réservation en ligne ou de le préciser à l'opérateur lors de votre réservation téléphonique. Dans tous les cas, le jour du voyage, présentez-vous au minimum 20 minutes avant le départ de votre train au point de rencontre fixé.



Données médicales : Connaissez-vous le Réseau Santé Wallon ?

Le Réseau Santé Wallon est un réseau informatique qui permet un partage sécurisé de documents médicaux informatisés entre les différents prestataires de soins de santé. L'objectif est de favoriser la continuité des soins pour un même patient.

Ce réseau est accessible en ligne et valable dans toute la Belgique. Par exemple, si un patient consulte différents médecins ou est hospitalisé, tous les médecins qui interviennent peuvent accéder aux informations du patient.

Quelles données sont accessibles ?

Une fois que le patient a enregistré son consentement, les médecins qui le soignent peuvent avoir accès à son dossier en ligne. Le patient peut à tout moment retirer son consentement, consulter la liste des personnes qui ont eu accès à ses données, empêcher l'accès à un document particulier, etc.

Les données fournies par les médecins généralistes sont les données administratives, risques (allergies, réactions médicamenteuses, ...), vaccinations, antécédents familiaux, éléments de santé actifs et passifs, médication active. Les données fournies par les hôpitaux sont les lettres de sorties, rapports de consultation, rapports d'imagerie, examens de laboratoire, rapports d'opération, mesures de fonction.

Ces données ne sont pas accessibles pour le médecin du travail, la mutuelle ou la compagnie d'assurance.



Que peut faire un patient sur le Réseau Santé Wallon ?

- Enregistrer ou retirer son consentement.
- Gérer ses relations thérapeutiques.
- Exclure un professionnel de santé ou une pharmacie.
- Consulter la liste des personnes ayant eu accès à ses données.
- Voir la liste des documents partagés.
- Empêcher l'accès à un document particulier.
- Désigner une personne de confiance.
- Gérer les personnes dont on a légalement la charge.

Le réseau est-il sécurisé ?

Ce réseau est accessible uniquement lorsque les patients et prestataires de soins se sont inscrits. La technologie utilisée est sécurisée et garantit au patient de pouvoir retracer toutes les consultations effectuées sur son dossier.

Le réseau est piloté par plusieurs comités (comité de surveillance, comité de concertation des utilisateurs) et respecte d'une part la vie privée des patients, et d'autre part le code de déontologie du médecin.

Plus d'informations sur le site du Réseau Santé Wallon www.reseausantewallon.be ; pour toute question ou information complémentaire, formez le 04/224 86 17 ou envoyez un e-mail à info@rsw.be.



En Wallonie, les seniors ont aussi leur numéro gratuit : 0800 16 210.

Depuis quelques temps, les seniors, leur famille ou les professionnels du secteur qui souhaitent avoir des informations sur l'hébergement, la santé, la nutrition, les aides, les activités, ... peuvent joindre des conseillers au 0800/16 210.

L'objectif de ce numéro gratuit est de guider les seniors ou leur entourage vers les services disponibles en Wallonie et de les orienter vers les meilleures solutions.

Ce service peut également être joint par e-mail : seniors@spw.wallonie.be ou par fax : 0800 16 220.

Formation à l'outil informatique à Libramont-Chevigny.

Sensibilisé à la problématique visuelle, le CPAS de Libramont-Chevigny organise depuis le mois de septembre 2015 des séances gratuites d'apprentissage, de tous niveaux, à l'utilisation de logiciels informatiques adaptés pour les personnes en situation de déficience visuelle.

Des formateurs spécialisés, des mises en situation réelles, des utilisateurs aguerris à l'utilisation de ces logiciels spécifiques guideront les participants tout au long de leur parcours d'apprentissage.



Où ? Libr' Accueil, 25 rue du Printemps, 6800 Libramont – Chevigny.

Infos et inscription gratuite obligatoire :

thielemans.pierre@skynet.be ou 061/61 17 49 ou 0496/40 28 08 ;
vinciane.branle@yahoo.fr ou 0494/68 06 31.

Une nouvelle assistante sociale pour la province du Luxembourg.

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Marie-Anne Desmet au sein de notre équipe.

Elle reprend, depuis le 1^{er} novembre 2015, la gestion de la province du Luxembourg à mi-temps. Cette province était gérée depuis quelques années par son collègue, Grégory Brouillard, qui continuera de gérer exclusivement la province de Liège.

Marie-Anne Desmet assurera une permanence téléphonique au 061/23 31 33 tous les vendredis de 8h à 11h au sein de l'antenne régionale de Libramont (16A avenue de Bouillon).

**EN DIRECT DU SERVICE
D'INSERTION PROFESSIONNELLE.****Trouver un emploi ? Selor vous aide.**

Bureau de recrutement et de sélection de l'administration fédérale, Selor travaille pour plus de 150 services publics. Son équipe Diversité veille à la politique d'égalité des chances lors de la sélection des collaborateurs.

Comment postuler ?

Postuler via Selor se fait toujours en ligne. Commencez par créer « Mon Selor », votre page personnalisée sur Selor.be. Complétez d'abord votre C.V. Vous pouvez ensuite postuler pour les postes vacants à condition de satisfaire aux conditions de participation. Dans « Mon Selor », vous pouvez également suivre vos candidatures, recevoir vos résultats,... Autre conseil : inscrivez-vous à la « mailinglist », vous recevrez toutes les offres d'emploi.

Aménagements raisonnables.

Dans un objectif d'inclusion, Selor n'organise pas de sélections distinctes pour les personnes avec handicap, mais procède à des aménagements des tests et des procédures de sélection. Toute personne avec un handicap peut demander des « aménagements raisonnables », tels que du temps supplémentaire lors du test, un logiciel d'agrandissement, une synthèse vocale,... Les tests se déroulent chez Selor, à Bruxelles, où existe une salle adaptée équipée de tout le matériel nécessaire.



Comment bénéficier de ces aménagements ?

Le candidat peut, dans son C.V. en ligne, sous la rubrique « un handicap, un trouble, une maladie », créer un dossier handicap et indiquer qu'il souhaite bénéficier d'aménagements raisonnables. Il doit alors fournir des informations concernant son handicap, transmettre une attestation (au minimum d'un spécialiste) et préciser les adaptations dont il aurait besoin.

Priorité à l'engagement.

Une personne avec un handicap peut demander, en cas de réussite, à figurer dans une réserve de recrutement spécifique. Le candidat est alors repris tant dans la liste générale des lauréats que dans la liste spécifique (réservée aux personnes avec handicap). Depuis 2014, les services publics fédéraux n'employant pas encore 3% de personnes en situation de handicap doivent, lors de l'embauche d'un nouveau collaborateur, consulter en priorité la liste spécifique des personnes handicapées qui ont réussi les examens de Selor.

Adaptation du poste de travail.

Dès qu'un candidat est engagé, Selor peut informer, à la demande du candidat, le futur employeur à propos des aménagements de poste de travail dont le nouveau collaborateur aurait besoin.

19 janvier 2016 à la Ligue Braille.

La Ligue Braille vous invite à la séance d'information organisée le 19 janvier 2016 à 9h00, au 57 rue d'Angleterre à 1060 Bruxelles. Vous pourrez directement poser vos questions à la personne responsable de la diversité chez Selor.



Pour vous inscrire, envoyez un mail mentionnant vos nom, prénom, code postal et numéro de téléphone à : marc.hiard@braille.be ou par courrier à l'attention de Marc Hiard, jobcoach, Service d'insertion professionnelle, Ligue Braille, rue d'Angleterre 57, 1060 Bruxelles avant le 13 janvier 2016.

Plus d'infos ?

- Surfez sur www.selor.be, à la page « Égalité des chances » (lien au bas de chaque page).
- Appelez la ligne d'info 02 788 70 00 chaque jour ouvrable entre 8 et 16h, ou le Service Diversité de Selor : diversity@selor.be ou 02 788 67 48.
- Par courrier à Selor, WTC III, boulevard Simon Bolivar 30, 1000 Bruxelles.
- Lisez l'article complet avec des liens intéressants sur www.braille.be, rubrique « Agenda ».

EN DIRECT DU SERVICE CULTUREL.

À la Bibliothèque.

TOP 5 DES LIVRES AUDIO. LES LIVRES AUDIO QUE VOUS AVEZ PLÉBISCITÉS EN 2015 :

1. Jules, de Didier Van Cauwelaert (livre n° 24880).

À trente ans, Alice recouvre la vue. Pour Jules, son chien-guide, c'est une catastrophe. Et en plus on les sépare. Alors, il se raccroche à moi. En moins de vingt-quatre heures, ce labrador en déroute me fait perdre mon emploi, mon logement, tous mes repères.



«Un roman plein de tendresse, mené par un trio digne des plus ébouriffantes comédies hollywoodiennes».

2. Ça peut pas rater, de Gilles Legardinier (livre n° 24890).

La gentille Marie est morte, noyée de chagrin. À présent, c'est la méchante Marie qui est aux commandes. À partir de maintenant, je renvoie les ascenseurs et je rends la monnaie de toutes les pièces.

«Alliant l'humour et le sentiment, le portrait d'une femme qui, parce qu'elle ne croit plus en rien, va tout découvrir. Un cocktail aussi vivifiant qu'explosif!».

3. D'eau et de feu, de Françoise Bourdin (livre n° 24233).

De retour au domaine de Gillespie après des années d'internat, le jeune Scott est stupéfait : son père, Angus, vient de se remarier avec une Française.

«Entre rivalités, blessures anciennes et règlements de compte, un puissant drame passionnel».

4. Elle et lui, de Marc Levy (livre n° 24550).

Un site de rencontres les a réunis. Ils ne sont pas devenus amants, mais amis. Et ils comptent bien en rester là.

«Marc Levy nous entraîne dans une histoire d'amour irrésistible et totalement imprévisible».

5. Pars avec lui, d'Agnès Ledig (livre n° 24522).

Il y a Roméo, pompier professionnel qui chute gravement en sauvant la vie d'un enfant. Il y a Juliette, l'infirmière du service de réa où il va recoller les morceaux de son corps et de son cœur. Cette rencontre pourrait bien bouleverser leur destin et celui d'autres personnages.

«Une belle histoire empreinte de vérité et d'espoir...».



TRUCS ET ASTUCES NUMÉRIQUES.

Le saviez-vous? Voice Dream est l'application idéale pour écouter les livres Daisy sur tablettes et smartphones! Vous la retrouvez dans l'App Store (Apple) mais depuis peu également sur Play Store (Android). Elle coûte une dizaine d'euros.

Une fois l'application téléchargée vous l'ouvrez et dans le bas à gauche, vous appuyez sur le «+». Un menu s'ouvre, vous choisissez l'option «Navigateur web». Vous introduisez l'adresse de notre Bibliothèque en ligne: <http://bibliotheque.braille.be/fr>. Vous vous identifiez, choisissez votre livre, cliquez sur le bouton «télécharger» et le livre s'enregistrera directement dans Voice Dream. Il ne vous reste plus qu'à vous installer confortablement et profiter de votre lecture!

Vous trouverez le lien de téléchargement dans la rubrique «Aide» de notre Bibliothèque en ligne.

«DES IDÉES ET DES LIVRES»: NOUVEAU NUMÉRO.

En cette période de fêtes de fin d'année avec ses repas en famille ou entre amis, la revue sonore sur CD Daisy «Des idées et des livres» aborde l'art du bien manger.

La rubrique «Histoire d'en lire» retrace l'évolution de l'art de cuisiner depuis la préhistoire. Elle rappelle notamment la fin tragique de François Vatel, «contrôleur général de la Bouche» du Grand Condé au château de Chantilly, mentionnée dans une lettre célèbre de Madame de Sévigné.



La gastronomie et la cuisine en général occupent souvent une bonne place dans les romans ; la rubrique « En parcourant les livres » évoque quelques titres disponibles à la Bibliothèque qui donnent un sens particulier à l'expression « dévorer un livre ».

On trouvera également dans ce numéro les rubriques habituelles « En parcourant les revues », « Portraits d'auteurs » et les « Coups de cœur des bibliothécaires ».

Nous rappelons que la revue est disponible sur simple demande adressée à la bibliothèque de la Ligue Braille (bib@braille.be – tél. 02 533.32.40).

À la Ludothèque.

AU GRÉ DU HASARD...

Vous n'aimez pas faire chauffer vos neurones ? Voici une sélection de jeux où le hasard fait parfois bien les choses !

Parmi les incontournables jeux de circuit, tout le monde connaît **les Petits chevaux** où il faut ramener ses quatre pions à la maison avant ses adversaires. Nous vous en proposons différentes versions : le jeu en bois adapté pour tous (n° M04073), la version pour les personnes malvoyantes avec un dé qui saute dans une bulle (n° M05030) et le modèle de poche pour les voyageurs (n° M04070).

Pour les tout petits dès deux ans, le **Little circuit** (n° M13024) les initiera à la découverte des jeux de société. Des petits animaux



doivent atteindre l'autre côté du plateau le plus rapidement, en passant de case en case avec des couleurs reconnaissables tactilement.

Pour les jeunes enfants dès 6 ans, avec **Sagaland** (n° M04086) partez à la recherche des trois trésors enfouis dans la forêt. Le premier qui les trouvera deviendra le digne successeur du roi! Ce jeu nécessite la connaissance du braille.

Et enfin, toute la famille pourra se réunir autour de **Vole avec nous, petit hibou!** (n° M13007) et devra s'unir pour aider les petits hiboux à rentrer au nid avant le lever du jour! Un jeu coopératif où tout le monde gagne ou perd ensemble.

D'autres envies ludiques ?

N'hésitez pas à nous demander conseil ou la liste complète des jeux au 02/533 32 56 ou par e-mail à l'adresse suivante: bib@braille.be.

EN DIRECT DU SERVICE LOISIRS.

Pour toutes les activités, l'inscription est obligatoire.

Le nombre de places étant limité, ne tardez pas à vous inscrire! Inscription par téléphone au 02 533 32 84 ou par e-mail: loisirs@braille.be.

Plus d'infos sur nos activités sur notre site web, rubrique Agenda.



À Bruxelles.

LIGUE BRAILLE : 57 rue d'Angleterre – 1060 St-Gilles.

SALLE DU FANAL : Rue Stallaert, 6 – 1050 Bruxelles.

- **Lundi 4 janvier 2016**, de 14h à 16h: «Bruxelles, tout un roman», animation ludique autour des romans qui mettent Bruxelles à la page.
Lieu: Bibliothèque de la Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Mardi 5 janvier 2016**, de 10h à 12h: Club numérique.
Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Jeudi 7 janvier 2016**, de 14h à 16h: Concert de blues par Catho et Roberts.
Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Mercredi 13 janvier 2016**, de 14h à 16h: Concert classique avec Ester Hendrickx (théorbe) et Agnès Tamignaux (luth baroque).
Lieu: Salle du Fanal. PAF: Gratuit.
- **Mardi 19 janvier 2016**, de 10h à 12h: Club numérique.
Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Jeudi 21 janvier 2016**, de 14h à 16h: Concert de musique classique avec Isabelle Lachapelle (violon) et Roberta Ferreira Lima (piano).
Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Lundi 1^{er} février 2016**, de 14h à 16h: Rencontre avec l'auteur bruxellois Georges Lebouc et son comparse Joske Maelbeek, le dernier fabuliste en bruxellois.
Lieu: Bibliothèque de Ligue Braille. PAF: Gratuit.



- **Mardi 2 février 2016**, de 10h à 12h: Club numérique.
Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Jeudi 4 février 2016**, de 14h à 16h: Concert de musique pop italienne.
Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Mercredi 10 février 2016**, de 14h à 16h: Lecture spectacle par Xavier Dumont « Les jardins coquins ».
Lieu: Salle du Fanal. PAF: Gratuit.
- **Vendredi 12 février 2016**, de 11h à 13h: Atelier de percussions.
Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Mardi 16 février 2016**, de 10h à 12h: Club numérique.
Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Jeudi 18 février 2016**, de 14h à 16h: Concert de musique classique par les élèves de M^{me} Ouziel, professeur au Conservatoire Royal de Mons.
Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Vendredi 19 février 2016**, de 11h à 13h: Atelier de percussions.
Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Vendredi 26 février 2016**, de 11h à 13h: Atelier de percussions.
Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Vendredi 26 février 2016**, de 13h à 16h: Atelier culinaire autour de l'Asie et des saveurs exotiques, délicates et parfumées, à consommer avec ou sans baguettes!
Lieu: Ligue Braille. PAF: 7 euros.
- **Mardi 2 mars 2016**, de 10h à 12h: Club numérique.
Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Jeudi 3 mars 2016**, de 14h à 16h: Théâtre « Conte de fées » par Thierry Lambert. Le problème avec les contes de fées, c'est que, même si ça commence mal, on sait qu'il n'arrivera jamais



rien de réellement grave. Tout finit toujours par s'arranger. Mais ce qui serait bien pour une fois, c'est que cela commence mal et que cela finisse mal aussi! Voilà qui nous changerait. Ce serait un conte de fées d'un genre nouveau, un de ceux qui ne se passent pas bien... Mise en scène de Sébatien Chollet. Avec Thibaut Nève et Rachid Benbouchta.

Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.

- **Vendredi 4 mars 2016**, de 11h à 13h: Atelier de percussions.
Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Samedi 5 mars 2016**, de 14h à 18h: Visite guidée du Théâtre de Toone, suivie d'une représentation. Découvrez ce haut lieu du folklore bruxellois avec son musée, son estaminet et son théâtre de marionnettes aussi vieux que la Belgique! Accompagnateur obligatoire – PAF: 7 euros.
- **Mercredi 9 mars 2016**, de 14h à 16h: Concert de musique du monde par le groupe vocal et instrumental « De Si, de La ». Lieu: Salle du Fanal. PAF: Gratuit.
- **Vendredi 11 mars 2016**, de 11h à 13h: Atelier de percussions.
Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Mardi 15 mars 2016**, de 10h à 12h: Club numérique.
Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Jeudi 17 mars 2016**, de 14h à 16h: Concert de musique classique par les élèves de M^{me} Ouziel, professeur au Conservatoire Royal de Mons.
Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Vendredi 25 mars 2016**, de 13h30 à 16h: Atelier floral « Des couleurs chaleureuses pour égayer votre intérieur ». Lieu: Ligue Braille. PAF: 15 euros.



En Wallonie.

À **ATH**: Rue de la Station 41.

- **Lundi 22 février 2016**, de 13h à 16h: Atelier culinaire autour de l'Asie et des saveurs exotiques, délicates et parfumées, à consommer avec ou sans baguettes! PAF: 7 euros.
- **Lundi 29 février 2016**, de 11h à 12h: Séance de relaxation. PAF: gratuit.
- **Lundi 29 février 2016**, de 13h30 à 16h: Atelier floral «Des couleurs chaleureuses pour égayer votre intérieur». PAF: 15 euros.
- **Lundi 7 mars 2016**, de 14h à 16h: Conférence de Martine Cadière «Jacques Prévert, le poète magnifique». Cette conférence nous présentera une biographie de cet artiste anarchiste, tendre, intelligent et visionnaire au détour de portraits inédits, de lectures et autres plages musicales émouvantes. PAF: gratuit.

À **CHARLEROI**: Boulevard Tirou, 12.

- **Vendredi 29 janvier 2016**, de 13h30 à 16h: Atelier floral «Des couleurs chaleureuses pour égayer votre intérieur». PAF: 15 euros.
- **Vendredi 19 février 2016**, de 13h à 16h: Atelier culinaire autour de l'Asie et des saveurs exotiques, délicates et parfumées, à consommer avec ou sans baguettes! PAF: 7 euros.



- **Vendredi 11 mars 2016**, de 11h à 12h: Séance de relaxation. PAF: gratuit.
- **Vendredi 11 mars 2016**, de 14h à 16h: Conférence de Jeanne Cunill, sophrologue, sur « Les bienfaits du rire ». PAF: gratuit.

À LIÈGE: Rue des Guillemins, 63.

- **Vendredi 5 février 2016**, de 11h à 13h30: Atelier culinaire autour de l'Asie et des saveurs exotiques, délicates et parfumées, à consommer avec ou sans baguettes! PAF: 7 euros.
- **Vendredi 5 février 2016**, de 14h à 15h30: Séance de relaxation. PAF: gratuit.
- **Vendredi 11 mars 2016**, de 14h à 16h: Atelier floral « Des couleurs chaleureuses pour égayer votre intérieur ». PAF: 15 euros.
- **Vendredi 1^{er} avril 2016**, de 14h à 16h: Sortie pédestre guidée « Promenade au bord de l'eau en Cité ardente ». Parcours de 6 km à travers « Le vieux Liège », le pont des Arches et les quais. PAF: gratuit.

À LIBRAMONT: Avenue de Bouillon 16A.

- **Mardi 2 février 2016**, de 11h à 13h30: Atelier culinaire autour de l'Asie et des saveurs exotiques, délicates et parfumées, à consommer avec ou sans baguettes! PAF: 7 euros.



- **Mardi 2 février 2016**, de 14h à 15h30 : Séance de relaxation. PAF : gratuit.
- **Mardi 15 mars 2016**, de 13h30 à 16h : Atelier floral «Des couleurs chaleureuses pour égayer votre intérieur». PAF : 15 euros.

À JAMBES : Rue de la Croix-Rouge 31.

- **Lundi 11 janvier 2016**, de 13h30 à 16h : Atelier floral «Des couleurs chaleureuses pour égayer votre intérieur». PAF : 15 euros.
- **Jeudi 4 février 2016**, de 10h à 13h30 : Atelier culinaire autour de l'Asie et des saveurs exotiques, délicates et parfumées, à consommer avec ou sans baguettes ! PAF : 7 euros.
- **Jeudi 4 février 2016**, de 14h à 15h30 : Séance de relaxation. PAF : gratuit.
- **Jeudi 10 mars 2016**, de 14h à 16h : Conférence : «Les bienfaits du miel et les produits de la ruche» par M. Meloni, apiculteur. Il nous dévoilera tous les bienfaits de l'or des abeilles. À l'issue de cet apprentissage, une dégustation de miel viendra titiller vos papilles. PAF : Gratuit.



Activités pour la jeunesse.

**Du lundi 8 février au vendredi 12 février 2016 :
Club Carnaval « Les Masques. Origines et histoires ».**

Tour à tour objets de culte, œuvres d'art, accessoires de théâtre puis de déguisement, les masques sont devenus des symboles à travers les continents.

Mais quelles sont leurs origines et leurs histoires ? Et que serait le carnaval sans le masque, cette pièce incontournable d'un déguisement réussi ? Nous vous proposons de retracer l'histoire de cet objet particulier mais aussi de créer à votre tour différents masques durant ces cinq jours d'activités !

Informations pratiques.

Public-cible : Enfants âgés de 6 à 15 ans.

Lieu : Ligue Braille (57 rue d'Angleterre à 1060 Bruxelles).

Horaire : les activités se déroulent de 9h à 16h.

Une garderie est organisée de 8h à 9h et de 16h à 17h.

Possibilité de s'inscrire à la journée.

Inscription auprès du Service loisirs au 02 533 32 84
ou par e-mail à loisirs@braille.be.

Concilier
esprit d'entreprise
et engagement,
c'est donner plus
de valeur à l'avenir.

Investir et s'investir. Allier efficacité et responsabilité. Respecter l'individu et la société. Stimuler l'esprit d'entreprise et soutenir des projets durables.

Notre mission est aussi une ambition. En nous engageant aujourd'hui aux côtés de ceux qui veulent répondre aux défis de demain, nous sommes plus que jamais partenaires d'avenirs.

Découvrez-nous sur degroofpetercam.com



TOUT EST POSSIBLE



Festival NEXT - Akram Khan Cie

CE PROJET EXISTE GRÂCE À VOUS.

Avec la Loterie Nationale, jouer, c'est aussi soutenir de nombreux projets qui profitent à tous. En 2014, plus de 10 millions d'euros ont été redistribués à des projets culturels comme celui-ci.



GRÂCE À VOUS



**Loterie
Nationale**